

GHARDAÏA

# ARRESTATION DE DEUX PERSONNES POUR TRAFIC D'ARMES DE GUERRE

page 24

CRISE AU FLN

# SCISSION DU BUREAU POLITIQUE

page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1542 | Lundi 9 avril 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

OUAGUENOUN, TIZI-OUZOU



## Les sièges de l'APC et de la daïra fermés

page 7

### KIDNAPPING DES SEPT DIPLOMATES ALGÉRIENS À GAO

# Le Mujao revendique l'en- lèvement



Lire en page 5

### GRÈVE DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION À PARTIR DE DEMAIN

## LES PARENTS D'ÉLÈVES

## S'INQUIÈTENT

Début de semaine  
mouvementé dans les  
établissements  
d'enseignement secondaire  
du pays.  
Plusieurs syndicats du

secteur de l'Éducation  
nationale annoncent des  
mouvements de grève. La  
première grève annoncée  
est illimitée et débutera, dès  
demain 10 avril.

Lire en page 3





123

millions de Chinois étaient âgés de plus de 65 ans fin 2011, soit 9,1% de la population totale, a-t-on indiqué samedi en marge d'un Symposium sur le vieillissement et la santé.

24.324

Syriens ont traversé la frontière vers la Turquie voisine, fuyant les violents combats qui se poursuivent depuis un an sur leur territoire, rapporte l'agence de presse turque, Anatolia, citant les derniers chiffres officiels.

500

nouveaux cas de sarcomes des tissus mous sont enregistrés chaque année en Algérie, a affirmé à Alger, le président de la Société algérienne d'oncologie médicale, le professeur Kamel Bouzid.

## Attention aux réseaux sociaux !



Les participants à une conférence sur le thème "L'impact du réseau social Facebook sur les jeunes" ont mis en garde, samedi à Sétif, contre "les dangers et les risques" encourus par les enfants "accros" au PC.

Khalil Hedna, journaliste spécialisé en

communication électronique, a assuré, dans son intervention, que des études ont prouvé que parmi tous les usagers des réseaux sociaux, les enfants sont les plus vulnérables d'autant plus que leur proportion est, selon lui, de plus en plus élevée parmi les communautés des utilisateurs.

Des études qui ont touché 25.000 enfants et jeunes ont montré que 38%, des 9-12 ans, ont ouvert des comptes sur les réseaux sociaux contre 77 % pour les 13-16 ans, a affirmé M. Hedna, soulignant que la majorité d'entre eux y publient leurs données personnelles (adresse, téléphone

et même photos). La nature de la communication via Internet amène les utilisateurs à échanger des données sur la vie privée qui pourraient être exploitées par certaines personnes malintentionnées, a-t-il encore relevé, soulignant que ces échanges peuvent "influer sur la construction de la personnalité des enfants, sur leurs orientations et, éventuellement, leurs croyances".

De son côté, Toufik Belkacem, président de l'association Chabab Koun, initiatrice de cette rencontre, a souligné que le réseau Facebook qui compte aujourd'hui plus de 500 millions d'utilisateurs, bien qu'il ait favorisé des rencontres avec d'autres cultures et d'autres langues, a conduit nombre de jeunes à "se couper" du monde extérieur

## Un statut pour les travailleurs du secteur de la solidarité

Le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille a annoncé, samedi, que le projet de loi portant amendement du statut des travailleurs du secteur de la Solidarité nationale et régime indemnitaire et fin prêt et sera soumis aux deux partenaires sociaux le 12 avril en cours pour enrichissement et élaboration de la mouture finale.

Ces résultats ont été annoncés dans un communiqué publié par le ministère de la Solidarité nationale, à l'issue de l'audience accordée par son secrétaire général à une délégation de l'Union nationale des travailleurs de la solidari-



té nationale et de la famille, relevant du syndicat national autonome des fonctionnaires de l'administration publique. Ce dernier avait organisé un sit-in

devant le siège du ministère pour revendiquer certains droits dont le paiement des arriérés des salaires, le régime indemnitaire et le statut des travailleurs du secteur, rappelle-t-on. S'agissant du retard dans le paiement des salaires qui a concerné quelques entreprises privées, le ministère a indiqué que des mesures ont été prises pour la prise en charge de ce problème, consistant à payer la première partie couvrant les trois mois de salaires écoulés. Le paiement de la deuxième partie se fera à partir du mois en cours, a ajouté le ministère.

## Lancement de la 9<sup>e</sup> version du code ICC



La 9e version du Code consolidé de la Chambre de commerce internationale (ICC) sur les pratiques de publicité et de communication commerciale sera lancée en Algérie à l'occasion des 6es Journées euro-

maghebines de la communication publicitaire qui se tiendront les 23 et 24 avril 2012 à Alger. Cette version du code consolidé ICC, une première en Algérie, a pour objectifs primordiaux "de veiller à une publicité loyale

et véridique, protéger le consommateur et la vie privée et sauvegarder la créativité publicitaire". Selon le code, adopté le 7 juin dernier à Mexico, "l'atout fondamental de l'autorégulation réside dans sa capacité à susciter, à intensifier et à entretenir la confiance des consommateurs à l'égard de la communauté des entreprises et, partant, à l'égard des marchés eux-mêmes", ajoutant qu'"une autorégulation efficace constitue également un outil précieux dans la sauvegarde de l'image et de la réputation d'une entreprise".

Le code consolidé ICC sera présenté par Stéphane Martin, DG de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité en France (ARPP). "Il mettra en exergue son usage pour les entreprises nationales au titre de bonnes pratiques, même en l'absence d'organisme d'autodiscipline publicitaire réunissant les annonceurs, les agences et les supports publicitaires", a-t-on expliqué auprès de RH International Communication, initiateur de l'évènement, organisé sous le haut patronage du ministère de la Communication.

## Un serpent dans le cockpit

Dans le Territoire du Nord, en Australie, un pilote a été forcé de détourner son avion pour un atterrissage d'urgence après qu'un serpent ait surgi de son tableau de bord. Cet incident de vol a été immédiatement assimilé au film Des serpents dans l'avion avec Samuel L. Jackson, sorti en



2006. Le pilote, Braden Blennerhassett, a émis un appel de détresse en déclarant : "Nous avons un serpent à bord". Un serpent a surgi de derrière son tableau de bord pour ensuite ramper le long de sa jambe. "Alors que l'avion allait atterrir, le serpent rampait le long de ma jambe, ce qui était totalement effrayant", raconte-t-il à la chaîne américaine Channel 9. Le serpent, qui aurait été à la poursuite d'une rainette qui était sous le siège passager avant, n'a toujours pas été retrouvé, l'équipe au sol essayant de l'attirer avec une souris.

M. Blennerhassett, un pilote d'affrètement, volait au-dessus d'une commune rurale mercredi lorsque la tête du serpent est apparu sur le panneau de contrôle en face de lui. Ses premiers appels à sa compagnie aérienne ont été rendus difficiles par l'apparition du serpent sur le bouton de transmission. "J'ai déjà vu cette situation dans un film une fois, mais jamais dans un avion," a-t-il déclaré à la télévision américaine ABC. "Dans le coin de mon œil, j'ai vu un peu de mouvement en dessous du tableau de bord. Il m'a fallu un certain temps pour enregistrer que c'était un serpent".

## Une maison avec un jardin sur le toit



Construite dans la banlieue de Melbourne en Australie, cette maison à l'étrange architecture possède de la particularité unique d'accueillir une véritable pelouse sur son toit! Imaginée par le studio d'architecture et de design Andrew M a y n a r d Architects, cette bâtisse baptisée Hill House (la maison-

colline), présente des formes architecturales étonnantes où éléments de construction et matières écologiques semblent faire plutôt bon ménage. Réalisée dans le but d'exploiter au mieux l'énergie solaire, Hill House fait face au nord permettant ainsi à ses habitants de ne pas être trop exposés à la chaleur durant les interminables mois d'été et de conserver une température douce les mois d'hiver. "Dans la Hill House, l'entrée est réorientée, la cuisine est devenue le centre névralgique de la maison, le pivot central de celle-ci. C'était le vœux des habitants. Derrière il y a le parc. Adjacent à celui-ci, le salon et le jardin et derrière, la maison des enfants", raconte ainsi l'architecte en charge des travaux, sur son site. Une maison qui fait la part belle aux jeux et aux grands espaces à vivre pour que chaque membre qui l'habite se sente à son aise.

D  
I  
X  
I  
T

## Farouk Ksentini :

«Les réformes politiques et les nouvelles lois et dispositions adoptées en Algérie font que le pays a pris, à mon sens, d'une manière irréversible le virage définitif de la démocratie. L'Algérie est en voie de devenir un Etat démocratique dans toute l'acceptation du terme. Nous sommes arrivés à une étape décisive de notre histoire (...) même si ces réformes sont quelque part, insuffisantes et frileuses, elles ne sont pas nécessairement négatives.»

GRÈVE DES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION À PARTIR D'AUJOURD'HUI

# Les parents d'élèves condamnent

*Début de semaine mouvementé dans les établissements d'enseignement secondaire du pays. Plusieurs syndicats du secteur de l'Education nationale annoncent des mouvements de grève. La première grève annoncée est illimitée et débutera, dès demain 10 avril.*

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Elle est lancée par le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et le Conseil des lycées d'Algérie (CLA). Les syndicalistes évoquent, comme motif à cette grève, le statut particulier proposé par le ministère de tutelle. Celui-ci, estiment-ils, ne répond pas aux attentes des syndicats. Une rencontre est prévue, aujourd'hui, au niveau siège du ministère de l'Éducation entre la tutelle et les partenaires sociaux, a indiqué M. Meziane Meriane, du Snapest. Sujet phare autour duquel porteront les discussions, d'aujourd'hui : le statut particulier. «Le ministère nous informera des résultats portant sur la modification du statut particulier», a fait savoir notre interlocuteur.

L'association des parents d'élèves se dit inquiète de voir se multiplier ces mouvements de protestations qui perturbent les élèves des lycées, entre



Les associations de parents d'élèves déplorent cet énième débrayage des enseignants.

autres, ceux soumis au régime du rattrapage, imposé suite aux intempéries de février dernier dans plusieurs villes du pays. «Nous sommes catégoriquement contre cette action de grève surtout qu'elle intervient à quelques semaines des examens», a expliqué Khaled Ahmed, président de l'Association nationale des parents d'élèves. M. Khaled ajoute que «les syndicats ont eu gain de cause sur les dossiers relatifs aux salaires et aux œuvres sociales, je ne vois donc pas pourquoi veulent-ils aller en grève». Selon lui, «ce n'est pas le moment de menacer les élèves surtout que les exa-

mens sont prévus à partir de la fin du mois d'avril». Sur son site Internet, l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), a appelé à soutenir le mouvement de grève d'aujourd'hui. «Vu ce qu'endurent comme marginalisation nos collègues employés des corps communs, les professionnels et agents de sécurité et de prévention, nous appelons l'ensemble de la famille de l'éducation à observer

un mouvement de grève le lundi 09 avril 2012», lit-on dans l'annonce de l'Unpef.

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), apprend-on, a annulé sa grève prévue pour la journée du 12 avril, alors que le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), entamera, lui, une grève le 17 avril prochain. **M. B.**

RAPT DE TOURISTES ÉTRANGERS EN 2003

## Deux complices d'El Para jugés demain

PAR RAYAN NASSIM

Deux présumés terroristes, Gharbia Amara et Youcef Ben Mohamed, accusés d'avoir pris part en 2003 à l'enlèvement de quinze touristes étrangers dans le Sahara algérien et d'activer sous les ordres de Amari Saifi, alias Abderrezak El Para, seront jugés mardi par le tribunal criminel d'Alger, a indiqué une source judiciaire à l'APS.

Le rapt des quinze touristes étrangers, dont dix de nationalité allemande, avait eu lieu en février 2003 dans le Sahara algérien, près des frontières avec le Mali.

Gharbia Amar, 39 ans, Algérien, et Youcef Ben Mohamed, 25 ans, de nationalité malienne, avaient été arrêtés en 2004 par les forces de sécurité tchadiennes qui les avaient remis en 2010 aux autorités algériennes.

En plus de l'accusation de rapt de touristes étrangers, les deux mis en cause doivent aussi répondre de l'incul-

pation de «trafic et importation d'armes prohibées».

Les deux accusés, selon les avocats de la défense, ont reconnu au cours de l'enquête préliminaire avoir participé à plusieurs opérations terroristes, notamment trafic d'armes et assassinats, depuis leur adhésion au groupe terroriste se faisant appeler Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Selon les mêmes sources, Gharbia Amar a reconnu sa participation à l'accrochage qui avait eu lieu au Tchad à la fin 2003 entre le groupe d'El Para et les forces tchadiennes, au cours duquel il avait été fait prisonnier et qui s'était soldé par la mort de 30 terroristes.

L'accusé malien, Youcef Ben Mohamed, avait été, quant à lui, recruté dans le groupe terroriste sévissant au Sahara par El Para lui-même qui l'avait chargé du trafic d'armes avec le Tchad jusqu'à son arrestation par les services de sécurité tchadiens.

**R. N.**

### SOUS LA PLUME

## Ecouter la voix de la raison

PAR SORAYA HAKIM

Les lycées vont être en grève. Pas de veine pour ceux qui ont le bac à passer et qui vont perdre un temps précieux sur un programme le plus souvent écourté par manque de temps. Les potaches vont se retrouver de nouveau dans la rue par la faute de revendications qui ne sont pas prises en compte malgré les promesses de la tutelle. De sempiter-

nelles les promesses qui font des dégâts collatéraux d'autant que le Cnapest est bien déterminé à faire grève jusqu'à l'obtention de toutes ses revendications. La tutelle, elle, ne manquera pas de crier au scandale des élèves pris en otages. Il ne fait pas de doute que la stabilité du secteur de l'éducation passe par la satisfaction des revendications posées. Certes la décision du Cnapest de lancer un mouvement de grève illimitée est une décision extrême. Mais beaucoup de problèmes sont restés en suspens, comme le statut qui est sur le bureau de la Fonction publique dans lequel les syndicats n'ont pas été conviés.

« Certes la décision du Cnapest de lancer une grève illimitée est une décision extrême. Mais beaucoup de problèmes restent en suspens, comme le statut qui est sur le bureau de la Fonction publique dans lequel les syndicats n'ont pas été conviés. »

Le syndicat réclame également : l'intégration des professeurs du secondaire dans des postes supérieurs sur la base de l'ancienneté, l'intégration des professeurs ingénieurs dans des postes supérieurs sans aucune condition, d'autant que le Premier ministre leur a réservé des postes budgétaires, la suppression des postes en voie d'extinction dans le

cycle primaire et leur intégration dans de nouveaux postes ainsi que l'intégration des professeurs certifiés exerçant dans des lycées. Ces revendications ont déjà fait l'objet d'un examen aussi bien par la tutelle, que la Fonction publique et le ministère des Finances. Mais pour obtenir le sésame, il faut passer par la commission ad hoc et c'est là toute la problématique. Qui va céder, la tutelle, le syndicat ? Ou est-ce la voix de la raison qui va l'emporter ? C'est la dernière solution qui devrait primer sur toute autre considération. Il y va de l'avenir des élèves en général et des futurs bacheliers en particulier. Dont acte **S.H.**

CRISE DU FLN

# Scission du bureau politique

*La crise interne du FLN ne donne aucun signe d'apaisement. Au contraire, tout indique que les différents protagonistes semblent plus que jamais déterminés à aller jusqu'au bout de la confrontation.*

PAR KAMAL HAMED

Les adversaires du secrétaire général du FLN campent, en effet, sur leurs positions puisqu'ils poursuivent la collecte des signatures des membres du comité central. Selon les dernières informations, les détracteurs de Belkhadem sont à quelques signatures près pour atteindre les 2/3 des membres du comité central, soit le quorum requis pour pouvoir, comme le stipulent les statuts du parti, convoquer une session extraordinaire de la plus importante instance du parti entre deux congrès. Les opposants à Belkhadem, qui ont clairement affiché leur volonté de le « destituer », doivent en effet réunir 228 signatures des membres du comité central qui est composé, pour rappel, de 351 membres. Dans leur dernier communiqué, rendu public avant-hier, les contestataires considèrent que cette réunion devrait faire le point sur « les graves dérives dans la gestion du parti » et, par conséquent, sauver le FLN des fautes volontaires commises par la direction à travers la confection de listes électorales, une opération qui n'a obéi à aucun critère objectif et surtout élaborées à l'encontre de la volonté de la base militante. Plus grave

encore, ces opposants accusent le secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem d'œuvrer en faveur d'autres forces politiques avec, comme objectif premier, de le dévier de sa ligne originelle pour assouvir son ambition politique personnelle. Ces opposants comptent tenir aujourd'hui une réunion au siège national du parti. Une réunion à haut risque puisque le secrétaire général a, il y a quelques jours déjà, ordonné de « fermer le siège du parti » pour le rendre inaccessible à ses détracteurs. Aux dernières nouvelles, Belkhadem s'est ravisé et a même donné, son accord pour permettre que la réunion se tienne au siège national. « Nous sommes confiants quant à l'adhésion des 2/3 des membres du comité central à notre démarche et demain (aujourd'hui, NDLR) nous allons rendre public un communiqué à cette fin », nous a indiqué, hier, un membre de cette instance. Belkhadem peut-il être renversé par le comité central lors d'une réunion extraordinaire ou même ordinaire ? Certains, se référant aux statuts du parti, répondent par la négative. Car, selon leur interprétation, le secrétaire général est élu pour un mandat de



Abdelaziz Belkhadem.

cinq ans par le congrès et donc c'est la seule instance habilitée à le destituer et lui retirer sa confiance. Cette explication est battue en brèche par les détracteurs de Belkhadem qui invoquent, eux aussi, une disposition statutaire permettant la destitution du secrétaire général. Ainsi, notre source cite l'article 13 alinéa 6 du règlement intérieur adopté lors du dernier congrès qui « permet aux membres du comité central d'évaluer toutes les instances du parti et de leur retirer sa confiance ». Belkhadem, qui semble préoccupé par les législatives, court donc un réel danger, ce d'autant que le feu semble avoir atteint même

le bureau politique. La réunion du bureau politique, convoqué hier par Belkhadem, a été houleuse, soutient notre source.

« Sept membres du bureau politique, soit la moitié de sa composante, ont manqué à l'appel. En effet, Ni Alioui, ni Mchebek, ni Leila Tayeb, ni Baradai, n'ont pris part à cette réunion. De plus, Abdelhamid Si Afif a fait un scandale et s'est sérieusement accroché avec Belkhadem avant de claquer la porte ». C'est dire que le SG du vieux parti est, effectivement, dans une mauvaise passe.

K. H.

LE FFS NE SE RETIRERA PAS DE LA COURSE AUX ÉLECTIONS

## Bouakour : «Le boycott est une coquetterie intellectuelle»

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le Front des forces socialistes (FFS) tient à sa participation aux prochaines élections législatives. C'est le candidat pour la région France-Nord (Zone1), Samir Bouakour, qui a réaffirmé cette option, tout en déplorant « l'interprétation erronée sur cette participation », attribuée à un cadre du FFS, Mohamed Djeddaï en l'occurrence lors d'une récente sortie médiatique. « Les propos d'un responsable du FFS ont été détournés de leur contexte, puisqu'il n'était pas question de retrait du parti de ces élections mais, plutôt, d'un éventuel retrait de la Commission nationale de surveillance des élections législatives (CNSEL) », a tenu à préciser Samir Bouakour, lors d'une conférence de presse. Pour ce candidat du FFS dans l'Hexagone, la participation tactique du parti au prochain scrutin « repose avec acuité la problématique du changement démocratique dans notre pays », avançant notamment

le nouveau contexte géopolitique dans lequel surviennent ces élections en Algérie. « Notre participation est tactique dans la mesure où nous ne cautionnons pas ces élections par ce qu'elles pourraient être nécessairement la solution à la crise mais pour remobiliser la société et faire émerger une vraie conscience politique et une vraie culture citoyenne », a affirmé Samir Bouakour, tout en expliquant que la participation du FFS au scrutin « n'est en aucun cas liée aux garanties données sur la régularité du scrutin ». S'étalant sur les objectifs du plus vieux parti d'opposition escomptés du scrutin du 10 mai prochain, Bouakour a estimé que le FFS va faire de la prochaine Assemblée « une tribune pour susciter le débat d'idées, populariser nos mots d'ordre, porter la voix des laissés-pour-compte et être une force de proposition et, d'autre part, agir avec les forces et personnalités politiques crédibles pour construire un rapport de force poli-

tique favorable à une alternative démocratique et sociale ». Quant à la question du boycott, le candidat du FFS en France a estimé que ce n'est pas « une forme efficace » qui permettra de rassembler les Algériens autour des projets de société. « Compte tenu de la situation nationale, marquée par une société désintéressée de la chose politique, et de la situation géopolitique, avec l'exemple le plus récent du Mali voisin, la question du boycott dans une telle conjoncture ne rimerait à rien (...) une coquetterie intellectuelle en complète contradiction avec la nécessité de réhabiliter le politique et en total retrait avec les exigences d'un contexte général », a-t-il soutenu. Mieux, il estime que la meilleure manière de faire émerger un rapport de force politique favorable à l'alternative du changement démocratique est de participer et créer des canaux de communication et notre participation au scrutin nous permettra d'y parvenir.

M. C.

OUAGUENOUN, TIZI-OUZOU

## Les sièges de l'APC et de la daïra fermés

PAR LOUNES BOUGACI

Les citoyens de la région de Ouaguenoun, quinze kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont bloqué hier les sièges de l'assemblée populaire et celui de la daïra de Ouaguenoun en guise de protestation contre la non-prise en charge des problèmes inhérents à leur quotidien. La colère des citoyens est montée d'un cran, hier, après une première journée de protestation observée la veille, c'est-à-dire samedi dernier. En effet, avant-hier, des habitants de la commune de Ouaguenoun ont décidé d'investir la rue afin de se faire entendre puisque les voies du dialogue et de la concertation avec les autorités locales et les élus ont été épuisées, déplorent les concernés. Samedi donc, et dès la première heure, des citoyens visiblement mécontents, d'autres carrément en colère, sont descendus dans la rue et ont

utilisé divers moyens pour barrer la route reliant le chef-lieu de la daïra de Ouaguenoun à la ville de Tizi-Ouzou. A certains endroits, les manifestants ont utilisé des pneus qu'ils ont installés en travers de la chaussée et qu'ils ont brûlés par la suite. Dans d'autres endroits, les citoyens mécontents ont déversé des bennes de sable et d'autres objets divers afin d'obstruer le passage. De ce fait, les automobilistes en provenance ou à destination de plusieurs chefs-lieux communaux ont été pénalisés tout au long de la journée d'hier et celle de samedi. Il s'agit des citoyens des communes de Boudjima, Ouaguenoun, Aït Aïssa Mimoun et une partie de la commune de Timizart. Aucune réaction de la part des autorités n'a été enregistrée ni hier ni avant-hier. C'est pourquoi, l'action de protestation n'a pas été levée. Quant aux raisons de la colère, la principale est l'état lamentable dans lequel se trouvent les routes de la commune de Ouaguenoun dont le chef-

lieu est pourtant un chef-lieu de daïra dont dépendent pas moins de trois communes, à savoir Ouaguenoun, Aït Aïssa Mimoun et enfin Timizart n'Sidi Mansour. La galère des automobilistes a été grande et ces derniers ont été contraints d'effectuer, à leur corps défendant, de longs détours via Tarihant et Makouda ou bien via Tama et Tala Atmane.

Même si la voie choisie pour se faire entendre reste discutable, il n'en demeure pas moins que les revendications exprimées par les contestataires sont, somme toute, légitimes, notamment concernant celle de l'état de la route reliant Ouaguenoun à Tizi-Ouzou. Cette dernière, particulièrement au niveau du chef-lieu de daïra, est quasiment impraticable et la situation dure depuis des années sans qu'aucune réaction ne soit relevée par les autorités concernées.

L. B.

POUR APPARTENANCE À UN GROUPE  
TERRORISTE ACTIVANT DANS LA  
RÉGION DU SAHARA

### Un terroriste condamné à 20 ans de prison ferme

Une peine de 20 ans de prison ferme a été prononcée hier par le tribunal criminel près la cour d'Alger à l'encontre de Belhabous Adou Ben Yaya pour appartenance à un groupe terroriste activant dans le Sahara algérien et malien sous les ordres de Mokhtar Belmokhtar, alias Belaouar. Le magistrat Benkharchi Omar a prononcé une peine de 5 années de prison ferme à l'encontre de Beldjoudi Mustapha pour avoir aidé Belhabous Adou Yaya à sécuriser le passage des groupes terroristes dans la région de Messaâd à Djelfa. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au mois de juin 2010 lorsque Belhabous a recruté l'inculpé Beldjoudi Mustapha pour renforcer les rangs du groupe de Belmokhtar qui active dans le Sahara algérien et malien sous les ordres du groupe terroriste se faisant appeler groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Le mis en cause, Belhabous Adou Ben Yaya, avait reconnu lors de l'instruction judiciaire son appartenance au groupe terroriste activant dans la région du Sahara sous les ordres de Belaouar. Il a ajouté qu'il était chargé de sécuriser le passage pour le groupe terroriste à partir d'Adrar (Sud) jusqu'aux frontières maliennes pour y commettre des actes terroristes. L'inculpé Beldjoudi Mustapha a, quant à lui, été recruté par le principal accusé dans l'affaire et l'a transporté à bord de sa voiture jusqu'à la région de Ghardaïa. Il était chargé en outre de sécuriser le chemin au groupe terroriste. Le parquet avait requis la peine de 20 ans de réclusion ferme contre les accusés

APS

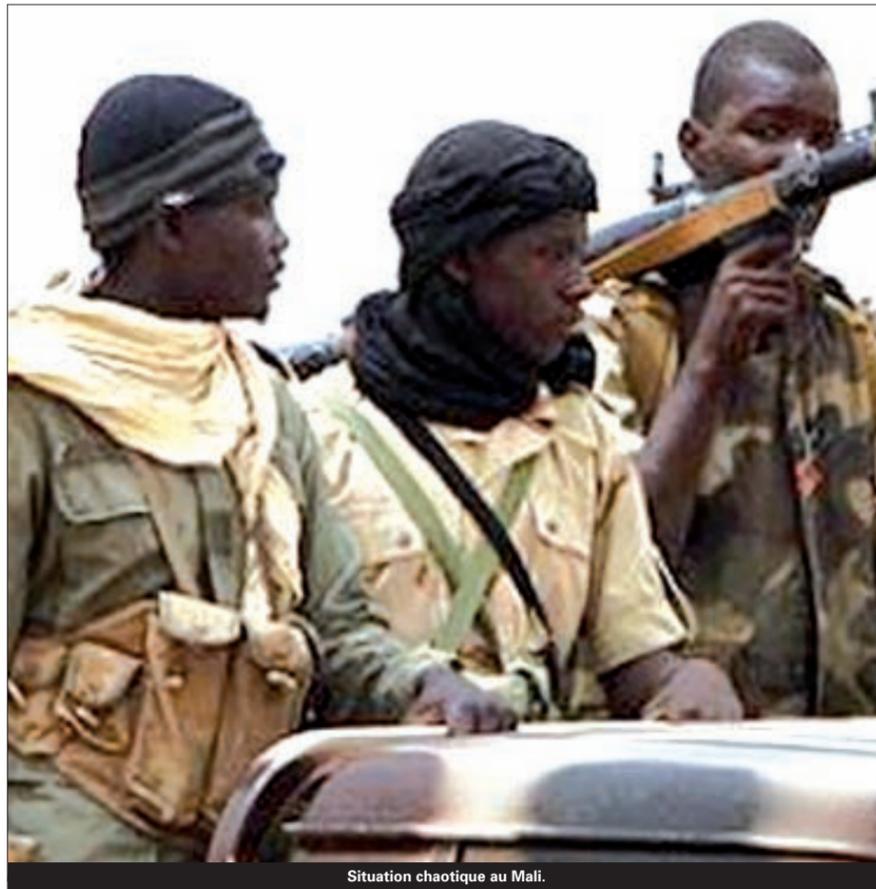
KIDNAPPING DES SEPT DIPLOMATES ALGÉRIENS À GAO

# Le Mujao revendique l'enlèvement

La confusion régnait encore hier sur le sort réservé aux sept diplomates algériens enlevés, jeudi à Gao. Selon l'envoyée spéciale du quotidien *El Watan*, Boualem Sias, consul d'Algérie, cinq de ses fonctionnaires et le représentant de la communauté algérienne à Gao ont été libérés dimanche, en milieu de matinée. Notre confrère n'a pas précisé qui étaient les ravisseurs des diplomates algériens.

PAR SADEK BELHOCINE

Aucune source officielle n'a toutefois confirmé cette information. Auparavant, dans la matinée, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) «*déclare officiellement sa responsabilité dans l'enlèvement du consul algérien et six (membres) de son équipe à Gao*», a affirmé le Mujao dans un court message. Une personne se présentant comme Adnan Abu Walid Sahraoui, porte-parole du Mujao, a confirmé par téléphone à l'AFP cette revendication : «*C'est nous qui avons organisé l'enlèvement. Ils (les otages) sont avec nous. Nous allons*



Situation chaotique au Mali.

donner après nos revendications». Les sept diplomates algériens, le consul d'Algérie et six membres de la mission, ont été enlevés jeudi à Gao, ville du nord-est du Mali prise

récemment, comme toute la région, par la rébellion touareg et des groupes islamistes. Les familles des otages ont été rapatriées en Algérie vendredi «*saines et sauvées*»,

L'Algérie n'a reçu, hier, (samedi) «*aucune revendication de l'enlèvement, jeudi, de sept de ses diplomates dans la ville de Gao, dans le nord-est du Mali*», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. «*Nous n'avons toujours pas enregistré jusqu'à présent de revendications de l'enlèvement de nos diplomates à Gao*», a affirmé M. Medelci. «*La cellule de crise que nous avons mise en place suit en permanence les développements liés à cette affaire dont le traitement impose, comme vous le savez, beaucoup de discrétion*», a-t-il ajouté. «*Le gouvernement s'est engagé à tout mettre en œuvre pour le rapatriement de nos compatriotes*», a encore dit le ministre.

Le Mujao avait revendiqué en décembre 2011 le rapt, fin octobre, dans l'ouest de l'Algérie de trois coopérants européens, deux Espagnols et une Italienne. Le porte-parole du Mujao a confirmé que le Mouvement détenait toujours les ressortissants européens et assure que les négociations avec les gouvernements espagnol et italien sont en cours. «*Nous attendons une réponse à nos revendications*», a-t-il ajouté sans plus de précision. Les trois Européens avaient été enlevés dans la région de Tindouf. Le Mujao réclame trente millions d'euros pour libérer ces trois coopérants, avait indiqué à l'AFP en mars une source proche des médiateurs impliqués dans le dossier. Considéré comme une dissidence d'Aqmi, le groupe jihadiste dirigé par le Mauritanien Hamada Ould Mohamed Kheirou, le Mujao avait revendiqué un attentat organisé en mars contre la brigade de gendarmerie de Tamanrasset qui a fait 23 blessés selon un bilan officiel. S. B.

L'ETAT DE L'AZAWAD, CRISE HUMANITAIRE AU NORD ET FRONDE MILITAIRE À BAMAKO

## Mali : les défis du gouvernement de transition

L'ordre constitutionnel se met doucement en place au Mali. La junte malienne et la Cédéao, restituant l'ordre constitutionnel au Mali, le président de l'Assemblée nationale malienne, Dioncounda Traoré est arrivé, samedi à Bamako depuis Ougadougou. Comme le stipule la Constitution, c'est lui qui doit prendre la tête du pays dès que la vacance du pouvoir sera proclamée. Il devra ensuite se mettre rapidement au travail pour gérer la crise. L'urgence, pour Dioncounda Traoré dans les prochains jours, est de se trouver un Premier ministre, mettre en place le gouvernement de transition puis définir le calendrier électoral. Cependant, la priorité reste la gestion de la situation dans le nord du Mali. Les rebelles touaregs du MNLA, qui avaient proclamé un peu plus tôt l'indépendance de l'Azawad, dans le nord du pays, se félicitent du retour à l'ordre constitutionnel à Bamako mais l'indépendance de l'Azawad n'est pas négociable. En conséquence du retrait des putschistes du pouvoir à Bamako, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a décidé de lever l'embargo contre le Mali ce samedi 7 avril, et insisté sur le respect de l'intégrité territoriale du

Mali. Le rôle éventuel des putschistes dans la reconquête des territoires perdus et l'appui militaire extérieur restent à préciser. Une réunion du Conseil de médiation et de sécurité de la Cédéao doit se tenir la semaine prochaine. «*Le Président en exercice de la CEDEAO, en accord avec ses pairs, décide de la levée immédiate de toutes les sanctions contre le Mali*», peut-on lire dans un communiqué signé ce samedi 7 avril 2012 par le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara. L'embargo total qui frappait le Mali depuis une semaine a été rapidement levé, suite à l'accord cadre pour le retour à l'ordre constitutionnel intervenu la veille entre la junte malienne et le médiateur mandaté par la Cédéao.

Dans son communiqué, le numéro un ivoirien annonce une réunion du «*Conseil de médiation et de sécurité de la Cédéao*», pour examiner les propositions faites il y a trois jours par les chefs d'états-majors, en vue d'un déploiement rapide des troupes communautaires au Mali. L'accord cadre et la Cédéao n'indiquent pas clairement le rôle des putschistes dans la gestion de la crise au nord du Mali. Le futur président malien de transition, Dioncounda Traoré, devait poursuivre,

hier, à Bamako ses consultations avant son investiture qui doit suivre le retrait du pouvoir de la junte issue du putsch qui a précipité la crise dans le Nord, aux mains de rebelles et d'islamistes. Les pays du champ pour leur part devaient se retrouver hier dans la capitale mauritanienne. Les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, du Niger et de la Mauritanie se réunissent à Nouakchott pour discuter de la situation au Mali, en l'absence de représentants de ce pays. Par ailleurs, une réunion du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) de ces quatre pays - dits "du champ" - est attendue dans les prochains jours. Sur le plan international, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé la junte «*à mettre rapidement en œuvre les dispositions de l'accord-cadre qui prévoit un transfert du pouvoir aux autorités constitutionnelles*». L'Union africaine, l'Union européenne et l'ex-puissance coloniale française, notamment, ont salué l'accord. L'UA a exhorté «*tous les acteurs maliens concernés*» à le mettre en œuvre «*de bonne foi pour permettre à leur pays de relever les défis majeurs auxquels il doit faire face pour rétablir son processus démocratique, ainsi que l'autorité de l'Etat sur*

*l'ensemble de son territoire national*».

De son côté, la représentante de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a salué l'accord de sortie de crise, et appelé à «*une issue négociée avec la rébellion touareg*». En France, le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, a «*salué*» un accord qui «*crée les conditions pour avancer vers la recherche d'une solution*».

Sur le terrain, le MNLA ne semble en réalité plus maître du jeu, supplanté par les islamistes du mouvement Ançar Eddine d'Iyad Ag Ghaly, figure des ex-rébellions touareg des années 1990, appuyé par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), dont trois principaux chefs ont été vus à Tombouctou avec lui. L'un d'eux, Mokhtar Belmokhtar, est arrivé dans la nuit de vendredi à samedi à Gao, autre grande ville du Nord tombée récemment.

La Cédéao a brandi de nouveau ce week-end la menace d'un recours à la force pour mettre fin à la partition du Mali. Elle envisage d'y envoyer une force de 2.000 à 3.000 soldats, mais sa mission et ses moyens restent très flous pour le moment. S. B.

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION VIOLENTE ET LE TERRORISME

## L'Algérie pour une œuvre «soutenue» et de «longue haleine»

PAR LAKHDARI BRAHIM

La lutte commune contre la radicalisation violente et son corollaire, le terrorisme, ne peut être qu'une œuvre «*soutenue*» et de «*longue haleine*», a souligné hier Kamel Rezzag Bara, conseiller auprès de la présidence. «*Le terrorisme, qui est la forme extrême de l'illustration de la radicalisation violente, ne peut être traité efficacement qu'à travers une meilleure appréhension des processus divers qui mènent vers cet aboutissement*», a-t-il indiqué dans une intervention à l'ouverture d'un séminaire sur la radicalisation et la lutte contre ce phénomène, organisé par le Centre africain

d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), en collaboration avec l'Unité de fusion et de liaison (UFL) des pays du champ. Cette rencontre «*offrira assurément aux pays de la sous-région l'opportunité d'échanger leurs expériences et de discuter des meilleures pratiques relevant de leurs actions dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la radicalisation violente*», a soutenu Rezzag Bara. Rezzag Bara a mis en évidence les initiatives politiques articulées autour de la concorde civile en 1999, puis la réconciliation nationale en 2005, conjuguées à la mise en œuvre d'un ambitieux plan de développement et de relance économique et sociale,

soulignant que ces initiatives «*ont consommé tant la défaite militaire que la déroute politique du terrorisme lié aux groupes armés*». Il a reconnu, cependant, la «*complexité*» de la lutte contre ce phénomène, notamment à la lumière des attentats terroristes survenus ces derniers mois dans la région, notamment ceux perpétrés contre des cibles symboliques et le recours aux prises d'otages avec demande de rançons. «*C'est en mettant en adéquation le discours contre ce fléau avec la réalité complexe sur le terrain que notre sous-région traduira au mieux la volonté continentale de faire front contre ce péril majeur*», a-t-il suggéré. L. B.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### Installation du nouveau secrétaire général

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a procédé hier à l'installation de M. Aouam Nouredine dans ses nouvelles fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, en remplacement de Delmi Boudjemaâ, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Delmi a été nommé en qualité d'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et les organisations internationales à Genève, selon la même source. APS

SALON INTERNATIONAL SICOM 2012

# Sous le signe du développement des TIC

« Tous les intervenants en téléphonie mobile seront présents au Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom 2012) pour l'évolution des technologies de l'information et de la communication. Il s'agit de réaliser des liens avec les partenaires étrangers et des fabricants d'écrans » a affirmé Hocine Idir, directeur de "Mira Communication" au cours d'une conférence de presse organisée, hier au siège de la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

PAR AMAR AOUIMER

Alors que la participation étrangère l'année précédente a été de l'ordre de 200 visiteurs étrangers, l'édition 2012 prévoit, quant à elle, la présence de 10 entreprises étrangères. Pour sa part Mouloud Slimani, directeur de la promotion de la Coopération à la Safex, a souligné que «Sicom a repris sa place de leader en Algérie». Le public algérien aura l'occasion de faire la découverte de ce salon, considéré comme la vitrine du marché algérien sachant que des exposants internationaux y seront présents, telles que des entreprises allemandes, françaises, des Emirats arabes unies et une société des Etats-Unis d'Amérique. Placé sous le signe de la promotion des TIC, la 21e édition de Sicom ouvrira ses portes le 10 avril 2012 au Palais des Expositions de la Safex sous le thème «La place des réseaux sociaux dans la com-



munication de masse». En effet, «depuis 2010, année de l'impulsion d'une nouvelle réorientation stratégique du Salon une dynamique porteuse de nouvelles dimensions a permis de replacer cet événement parmi les grands rendez-vous professionnels maghrébins, méditerranéens et africains» indiquent les organisateurs de cet événement. Les observateurs et les experts souhaitent, toutefois, que ce genre de salon soit porteur d'opportunités de partenariat et de coopération scientifique, technologique et commerciale avec des partenaires étrangers avec une option pour la jointe venture et les relations de type business to business. Cependant, d'importants investisse-

ments doivent être consentis dans le secteur des TIC pour donner accès aux PME et PMI sachant que le taux de pénétration des TIC et d'Internet dans ces entreprises demeure relativement faible, selon les statistiques des experts.

Aussi, des efforts importants doivent être fournis par les opérateurs d'accès à Internet et les providers pour améliorer la connexion à l'Internet haut débit, dans la mesure où des perturbations et des lenteurs sont parfois perceptibles au grand dam des utilisateurs qui paient chèrement l'abonnement.

L'évolution des principaux chiffres du Salon atteste ces données de manière éclatante, selon les organisateurs en ce sens que,

plus de 9.000 m<sup>2</sup> d'exposition (6.000 en 2011), dépassant la moyenne des 5 dernières années (5.000m<sup>2</sup>) et constitue le record depuis l'existence du Sicom.

Aussi, 139 exposants et pour une première depuis des années, on enregistre la présence de représentants de sociétés étrangères dont les marques sont présentes en Algérie. Par ailleurs, on note l'organisation de 20 ateliers en marge du salon sur divers thématiques dont l'emploi, les réseaux sociaux, les technologies numériques et l'innovation, etc. Les promoteurs de cet événement indiquent, également, que 110.000 visiteurs dont 80 % de visiteurs professionnels en 2011 et 150.000 visiteurs sont attendus cette année, lesquels ajoutent que 80 % de taux de satisfaction clients sont quantifiés en 2011, ce qui a grandement contribué aux chiffres record de 2012, et 100 % de présence des leaders TIC en Algérie, notamment les opérateurs de téléphonie mobile. Enfin, les organisateurs de Sicom 2012 poursuivent «qu'un espace vente promotionnelle au grand public qui

dénote, chaque année, un engouement certain des jeunes pour l'utilisation de l'Informatique domestique et la démocratisation de l'Internet». Tandis que cette année, les organisateurs projettent «de renforcer encore plus la dynamique enclenchée lors de la dernière édition par l'encouragement des PME dans les activités de création de logiciels et progiciels en tant que moyens privilégiés d'assimilation des TIC par les compétences nationales». Etant très branchés sur Internet au point où ils deviennent très accros à Internet, des milliers de jeunes visiteurs sillonneront ce salon en quête de perfectionnement de leur savoir-faire et de leur capital connaissance. A. A.

## IMPORTATIONS DE MARCHANDISES

### Baisse en volume et hausse des prix

PAR RYAD EL HADI

L'indice des prix à l'importation de marchandises de l'Algérie, après une stagnation en 2010, a connu une forte hausse (23,5%) en 2011, en dépit d'une baisse de 9% du volume des importations par rapport à l'année d'avant. Cette hausse des prix à l'importation a concerné l'ensemble des groupes de produits et a été particulièrement importante pour plusieurs produits notamment alimentaires avec 37,9%, souligne l'Office national des statistiques dans un bilan rendu public, hier, relevant que cette variation haussière est due principalement à une hausse des prix sur le marché international. Le groupe des produits alimentaires contient essentiellement les céréales, laits, légumes secs et viandes. D'autres groupes de produits ont également enregistré de fortes augmentations, précise l'office. Il s'agit des produits bruts (+ 40%), les matières premières, énergie et lubrifiants (38,6%), et les demi-produits (21,2%).

Les importations des produits d'équipements agricoles et industriels et les biens de consommation non alimentaires ont enregistré de faibles variations de prix avec respectivement 4% et 1,1%, ajoute la même source. Les produits d'équipements agricoles et industriels sont les équipements nécessaires aux transports de personnes et de marchandises, aux industries de turbines et turboréacteurs, de pompes, d'articles de robinetterie et de transformateurs électriques, des barres et fils en fer au en acier, etc. Le groupe

des biens de consommation non alimentaires, quant à lui, est constitué essentiellement des médicaments, véhicules et accessoires, réfrigérateurs et congélateurs.

Cette évolution des prix attendue s'explique selon l'ONS par les développements enregistrés fin 2010 et 2011 sur les marchés internationaux, qui ont eu un impact non seulement sur les produits alimentaires de base mais se sont élargis également aux matières premières. En glissement annuel, la hausse des prix à l'importation a touché tous les mois de l'année 2011. Les plus importantes ont été enregistrées en juillet (44,1%), juin 35,5%, mai (33,4%), mars (30,4%), avril (30,2%), août (28,4%), octobre (17,7%), janvier (16,7%), décembre (13,6%), février (13,1%), novembre (12,8%) et septembre (12,1%). En valeur courante, les importations de marchandises ont enregistré une hausse de 12,4% en 2011 par rapport à 2010, totalisant 3.384,7 milliards DA (près de 45,74 milliards de dollars) contre 3.011,8 milliards DA en 2010, indique encore l'ONS.

Par groupe de produits, à l'exception d'une légère baisse enregistrée par le groupe "produits bruts" (-2,1%), les autres groupes ont tous augmenté. La plus forte augmentation en valeur a été enregistrée par le groupe alimentation avec 57,7%.

Dans ce groupe, trois catégories de produits représentent à elles seules environ 70% des importations: il s'agit des céréales, semoules et farine, lait et produits laitiers et sucres et sucreries. L'augmentation a aussi concerné les "matières premières, énergie et

lubrifiants" (19,3%), les biens de consommation non alimentaires (15,3%), "équipements agricoles" (9,7%) et équipement industriels (1,2%). Par ailleurs, l'ONS relève une baisse de 9% en volume des importations de marchandises en 2011 par rapport à 2010 avec une forte baisse des groupes produits bruts (30%), demi-produits (16,2%), matières premières énergie et lubrifiants (13,9%).

En outre, l'office relève que d'autres groupes ont connu des hausses en volume, il s'agit notamment des groupes alimentation (14,3%), les biens de consommation (14%) et les équipements agricoles (6,4%), alors que les équipements industriels ont stagné.

En matière de répartition des importations de marchandises par zone géographique, l'ONS relève la part toujours prépondérante de l'Union Européenne (UE) avec 52% de la valeur globale des importations totales de marchandises avec 1.759 milliards de DA, en hausse de 15,7% par rapport à 2010.

L'Asie reste le premier concurrent de l'UE, confirmant ainsi sa position de partenaire commercial important de l'Algérie, avec une 21% soit près de 711,4 milliards DA. Cette part n'était que de 7,9% en 2001, rappelle l'Office.

Les autres pays d'Europe représentent 5,5% des importations totales, l'Amérique Latine (9%), l'Amérique du Nord (5,1%), les pays arabes (3,7%), les pays du Maghreb (1,5%) et les pays d'Afrique 1,2%, ajoute l'ONS.

R. E.

## CÉRÉALES

### 55 millions qx de production prévus en 2012

La production céréalière pour la campagne 2011-2012 devrait s'établir en hausse par rapport à la précédente campagne à 55 millions de quintaux, a indiqué, hier, un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. "Les prévisions tablent sur une production de 55 millions de quintaux de céréales en 2012", précise Abdelghafour Hocine, directeur des statistiques au ministère, lors d'une réunion de cadres sur les contrats de performances pour la politique de renouveau agricole. La production céréalière en 2011 s'était établie à 42 millions de quintaux. En 2010, elle était de 45 millions qx, en baisse d'environ 27% par rapport à 2009, en raison essentiellement du recul important de la récolte d'orge.

En 2009, l'Algérie avait réalisé une production record de 61,2 millions qx de céréales, dont 24,3 millions qx de blé dur, 11,3 millions qx de blé tendre, 24 millions qx d'orge, et 1,4 million q d'avoine. Le premier responsable du secteur, Rachid Benaïssa, avait récemment affiché son optimisme quant à une bonne campagne agricole pour 2011-2012, notamment pour les céréales. Le taux de participation de l'agriculture dans le Produit intérieur brut (PIB) était en hausse en 2011 de 10%, alors que la production agricole s'était également établi en hausse de 10,3% la même année contre 8,5% en 2010. Selon un bilan du ministère, la production agricole est passée de 10 millions de tonnes lors de la décennie 1990-2000 à 17 millions de tonnes durant les dix dernières années. R. E.

BOUIRA

## Prise en charge précoce de l'enfant trisomique

Les spécialistes participant à une rencontre sur "la trisomie 21" (mongolisme) ont insisté, jeudi dernier à Bouira, sur la nécessité de prise en charge précoce des enfants atteints de cette mutation dans leurs chromosomes. "Cette rencontre a pour objectif de mettre en lumière l'étiologie de cette maladie, ses symptômes et ses causes, tout en sensibilisant les parents sur l'intérêt de la prévention et de la prise en charge psychologique et pédagogique des enfants atteints", a indiqué le Directeur local de l'action sociale (DAS), initiatrice de cette manifestation.

Le Dr. Didi Abderrahmane, spécialiste clinicien de l'université d'Alger, a relevé, pour sa part, un fort penchant des malades trisomiques pour les travaux manuels, d'où la nécessité, a-t-il estimé, de "créer à leur profit des fermes pédagogiques pilotes où ils auront le loisir de pratiquer diverses activités agricoles et d'élevage".

Mme Semai Karima de l'université de Bouira a axé son intervention sur le facteur prévention et la préparation psychologique de la future maman de l'enfant trisomique, afin de lui éviter d'éventuels chocs. Elle en a appelé, à ce titre, au rôle du médecin traitant (gynécologue) de la mère, dont le diagnostic est primordial à ce stade.

La trisomie 21 est une anomalie génétique due à la présence dans une paire chromosomique d'un chromosome surnuméraire responsable du mongolisme, selon la définition des spécialistes de cette maladie, dont les symptômes les plus courants sont notamment représentés par le nanisme, une grosse tête, une difficulté d'articulation des sons et autres. La wilaya de Bouira compte une centaine de trisomiques, dont 70 sont pris en charge actuellement au niveau de la ferme pilote de Hizer, selon la DAS qui signale l'ouverture programmée de centres pour cette catégorie sociale au niveau des localités d'Aïn Bessam, Sour El-Ghozlane et Bouira.

MOSTAGANEM

## Mise sur le marché de la pomme de terre primeur et saisonnière

La commercialisation de la pomme de terre primeur et saisonnière a débuté récemment à Mostaganem dans la perspective de revoir à la baisse le prix de ce tubercule qui a enregistré une hausse ces derniers temps, selon le directeur des services agricoles. Plus de 32.500 tonnes de pomme de terre ont été récoltées sur une superficie de 130 hectares avec un rendement de 250 quintaux à l'hectare. La campagne de récolte, lancée le 22 mars dernier, se poursuivra jusqu'à fin mai prochain, a indiqué M. Abdelkader Mouissi. Un "grand flux" de commerçants de plusieurs wilayas du pays est constaté sur les exploitations agricoles de la wilaya de Mostaganem pour l'acquisition de ce produit de large consommation. Les marchés locaux et nationaux accueillent désormais les premières quantités récoltées depuis fin mars dernier.

APS

CHLEF, DIRECTION LOCALE DU TOURISME

# Douze projets d'investissement en chantier

*Dans le cadre de l'investissement privé, douze projets touristiques sont en cours de réalisation dans la wilaya de Chlef, a indiqué le Directeur local du tourisme.*

BOUZIANE MEHDI

Ces projets, dont le montant de l'investissement se chiffre à 3 milliards de dinars, portent sur la réalisation de 12 hôtels de 3 à 5 étoiles d'une capacité globale de 1.200 lits, a précisé à l'APS M. Zoubir Mohamed Soufiane, ajoutant que 60% de ces projets devraient être réceptionnés "à la fin 2012 au plus tard", dont deux lors de la saison estivale.

Ces derniers concernent le projet de réalisation d'une résidence touristique de 300 lits à Beni Houa, sur le littoral, à l'est de Chlef, et un hôtel de 42 lits, dont les travaux sont en voie d'achèvement dans la ville de Chlef.

Implantés pour la plupart au chef-lieu de wilaya, ces projets permettront après leur livraison de tripler les capacités hôtelières de la wilaya qui atteindront 1.800 lits, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, qui fait état de l'existence, actuellement, de neuf établissements hôteliers, dont trois balnéaires totalisant 601 lits.

Des études destinées à l'élaboration de plans d'aménagement touristique (PAT) des nouvelles zones d'extension touristique (ZET) sont en cours d'exécution, en plus de ce programme.



Il s'agit des ZET de Maïnis et de Aïn-Hamadi, situées à l'ouest de la ville côtière de Ténès et celle de Tigheza sur le littoral de Béni Houa, précise l'APS.

D'une superficie de 1.600 hectares, ces nouvelles ZET, qui viendront s'ajouter aux dix autres existantes dans la wilaya, sont à même d'ouvrir de nouvelles perspectives au développement du secteur dans cette région aux potentialités touristiques avérées. Arrêté par la Direction du tourisme à la faveur des nouvelles ZET, le programme d'équipement prévoit de renforcer le

secteur hôtelier par plus de 6.000 lits, a affirmé le même responsable, relevant que l'investissement privé est de plus en plus pris en charge par les pouvoirs publics.

M. Zoubir a fait état, dans ce contexte, de la mise en place, au niveau de la Direction du tourisme, d'une cellule d'accompagnement avec pour mission d'assister les investisseurs privés auprès des administrations et des institutions bancaires depuis le démarrage du projet jusqu'à sa mise en exploitation.

B. M.

BOUMERDES, OFFICE LOCAL D'ASSAINISSEMENT

## Des eaux usées épurées exploitées par la commune

La commune de Boumerdès s'est lancée, depuis quelques jours, dans l'exploitation des eaux usées épurées par l'Office local d'assainissement, au titre d'une convention de coopération paraphée entre les deux parties, a indiqué le responsable de cet organisme.

Selon les termes de cette convention, l'Office doit livrer à la commune un volume quotidien de 160 m<sup>3</sup> d'eau épurée, a précisé M. Achour Mohamed à l'APS, faisant part de l'ambition de son Office de "généraliser cette première expérience à l'ensemble des communes de la wilaya et des unités de la Protection civile, notamment".

La commune de Boumerdès destine ces eaux au nettoyage des rues, des cités, à l'irrigation des espaces verts et des pelouses gazonnées des stades et des arbres, entre autres.

Une étude est en cours sur la possibilité d'étendre cette expérience de l'irriga-



tion aux vastes surfaces agricoles de la région. « Cette étude a pour référence une expérience pilote réussie, tentée depuis 2002 au niveau de deux exploitations agricoles de Corso, dont les gestionnaires ont mis en place des conduites d'eau reliant directement leurs fermes à l'Office », a fait savoir M. Achour. Actuellement, le secteur agricole dans la wilaya profite d'un

volume de 8% seulement (soit 500.000 m<sup>3</sup> d'eau/an) sur la quantité globale d'eau traitée annuellement par les différentes stations d'épuration de l'Office, estimée à plus de 6 millions de mètres cubes. L'eau non exploitée est stockée temporairement avant d'être déversée dans les cours d'eau de la région.

Parallèlement, le laboratoire de l'Office transforme un volume annuel de 1.200 tonnes de boues résultant du traitement des eaux usées en engrais agricoles, a jouté le même responsable.

Trois stations principales d'assainissement des eaux usées sont implantées à Boumerdès, Thénia et Zemmouri. Elles sont raccordées à 12 stations de pompage des eaux usées, sises dans autant de localités, selon les données fournies par l'Office qui compte, en outre, 4 stations secondaires d'épuration dans les communes de Boudouaou, Baghliia, les Issers et Boumerdès.

APS

BATNA, UNIVERSITÉ HADJ-BRAHIM

# Projet de restructuration en 2 structures

Actuellement, un projet relatif à la restructuration de l'université de Batna en deux structures distinctes est à l'étude, a déclaré le recteur de cette institution, en marge de la 1ère session ordinaire du conseil d'administration de l'université.

PAR BOUZIANE MEHDI

« Le projet qui n'est pas encore tout à fait prêt est actuellement étudié par le conseil scientifique de l'université avant d'être soumis au conseil d'administration », a affirmé à l'APS le docteur Moussa Zireg. Au cours des dernières années, l'université de Batna a connu une évolution considérable sur le plan des effectifs (près de 60.000 étudiants aujourd'hui) et sur le plan infrastructurel avec la réception, en 2012, du pôle universitaire de Fesdis (22.000 places pédagogiques) et une d'annexe de 2.000 places à Barika.

Conseiller au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, président du conseil d'administration de cette institution, Nouredine Kheraifia a souligné de son côté que l'université de Batna compte parmi les « plus prestigieuses universités du pays du point de vue des spécialités, de l'encadrement pédagogique et du dynamisme avec l'organisation d'activités scientifiques nationales et internationales et la conclusion de plusieurs conventions ».

Cette université est « leader en matière d'adaptation à la conjoncture actuelle » et « d'accompagnement des étudiants diplômés avec la contribution de l'environnement socioéconomique », a affirmé M. Kheraifia, soulignant que la maison de l'entrepreneuriat, ouverte cette année dans cette université, et qui est la deuxième du genre dans le pays, s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre des réformes de l'université avec le cursus LMD (licence-master-doctorat) qui oriente les étudiants vers la création de petites entreprises.



Selon l'APS, M. Kheraifia a souhaité

voir cette maison de l'entrepreneuriat disposer d'une cellule de communication dont la mission sera axée sur la favorisation de contacts entre les étudiants porteurs de projets et les entreprises.

Au siège de la maison de l'entrepreneuriat, la session du conseil d'administration a donné lieu à la présentation des bilans 2011 et des projets 2012, dont l'ouverture de 12 nouvelles licences et 13 masters.

B. M.

ORAN, HAI SIDI EL-HOUAR

# Plan permanent de sauvegarde

Le vieux quartier de Sidi El-Houari à Oran, classé récemment secteur sauvegardé, bénéficiera prochainement d'un « plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur », a indiqué la Direction de la culture.

Une enveloppe financière importante a été consacrée, dans le cadre du programme quinquennal en cours, à l'étude de ce plan, qui sera élaboré après la publication de l'opération de classement au Journal officiel et l'aboutissement de toutes les procédures administratives prévues par la loi sur la sauvegarde et la mise en valeur des secteurs sauvegardés.

Le quartier Sidi El-Houari a été érigé en secteur sauvegardé le 13 juin dernier sur approbation de la commission de la classification des monuments archéologiques et historiques et des secteurs sauvegardés au niveau du ministère de la Culture.

Ce quartier populaire, situé au cœur de la ville d'Oran, a été érigé suite à l'élaboration d'un dossier complet comportant les volets social, culturel, géographique,



patrimonial et archéologique, par la Direction de la culture en collaboration avec ses habitants et un groupe de sociologues, d'architectes et d'historiens.

Le classement de ce quartier qui porte le nom du saint patron de la ville « Imam El Houari » a figuré parmi les recommandations du colloque international sur « La réhabilitation et la revitalisation urbaine d'Oran », organisé en octobre 2008.

Cette opération a eu un écho positif

auprès des habitants et les amoureux de ce quartier, qui souhaitent voir cette partie de la ville d'Oran devenir un centre de rayonnement culturel et touristique.

Ils espèrent également pour ce quartier un classement mondial compte tenu des sites archéologiques qu'il recèle datant de plusieurs ères historiques, de la préhistoire à l'avènement de la civilisation arabo-musulmane, l'époque d'occupation espagnole, la présence ottomane et le colonialisme français.

Au total, 70 sites archéologiques non classés et près de 14 classés à l'échelle nationale dont la porte de Canastel, le parc de loisirs Ibn Badis (ex-Promenade Letang), Palais du Bey et la Mosquée du Pacha. Du point de vue patrimoine immatériel, haï Sidi El-Houari à sa traditionnelle « waâda », célébrée chaque année, son plat populaire « karantika » préparée autrefois par des prisonniers laissés par les navires espagnols au large du littoral oranais avec des sacs de pois chiches.

APS

AIN TEMOUCHENT

# 38 projets PDRI validés et approuvés

Trente-huit Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) pour un coût de 609 millions de dinars ont été approuvés et seront lancés cette année à travers la wilaya d'Aïn-Temouchent, selon la Conservation des Forêts. Ces projets concerneront une population rurale estimée à 21.147 habitants regroupés dans 3.021 ménages répartis à travers 22 localités, a précisé la même conservation, ajoutant que 380 emplois permanents au total seront créés dans la filière agropastorale et 1.760 autres temporaires. Le contrat de performance conclu avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural prévoit le lancement de 18 PPDRI visant l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

SOUK AHRAS

# Raccordement à Internet

99 % des établissements de jeunes sont raccordés au réseau Internet dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué jeudi le directeur de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ).

L'accès à Internet, fruit d'une convention entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, est aujourd'hui « aisé » dans 33 établissements entre maisons de jeunes, complexes sportifs de proximité et salles omnisports, pourvus de 300 ordinateurs dont 80 % sont « neufs », a ajouté ce responsable. Présentant un bilan des activités des différentes structures de jeunes de la wilaya, le directeur de l'Odej a indiqué que le taux d'utilisation de l'Internet a grimpé de 72.051 heures à 136.000 heures pour l'année 2011. Il a également signalé que le prix de l'heure de connexion, fixé à 20 dinars dans ces établissements, demeure « symbolique » et permet au secteur « d'évaluer l'utilisation de l'Internet et l'outil des nouvelles technologies de l'information et de la communication par la jeunesse ». Les responsables du secteur veillent, a-t-il indiqué, à donner un « contenu pédagogique » à l'utilisation de l'Internet pour en faire un outil d'approfondissement des connaissances et d'échange au profit des jeunes qui sont quelque 8.000 à utiliser ce service dans les établissements de jeunes.

La connexion qui couvre tous les établissements de jeunes, y compris ceux de l'extrême sud de la wilaya, à l'instar de Tergalt et d'Oum El-Adhaim, souffre néanmoins de coupures fréquentes, un problème « dérangent », mais que le secteur s'attelle à résoudre dans les meilleurs délais, a assuré le Directeur de l'Odej.

APS

LIBYE

## Manifestation contre les milices à Benghazi

Trois cents personnes ont défilé vendredi passé à Benghazi, deuxième ville de Libye, pour réclamer la dissolution des milices formées pendant la guerre civile. Dans le cortège se trouvaient une cinquantaine de véhicules de l'armée et de la police. "Pas de milices, pas de brigades ! une armée, un drapeau !", ont scandé les manifestants.

Plus de cinq mois après la mort de Mouammar Kadhafi, tué le 20 octobre 2011, le Conseil national de transition (CNT) au pouvoir peine à asseoir son autorité sur les nombreux groupes tribaux et autres milices régionales qui ont essaimé pendant la guerre civile.

La semaine dernière, des affrontements entre groupes armés ont fait près de 150 morts dans l'oasis de Sebha, au centre du pays.

R. I. /Reuters

MALAWI, APRÈS LE DÉCÈS  
DU PRÉSIDENT

## Une femme au pouvoir

Les craintes d'une succession chaotique au Malawi après la mort du président Bingu wa Mutharika se sont évanouies avec l'annonce, samedi, par la vice-présidente Joyce Banda qu'elle assumait le pouvoir conformément à la Constitution.

Joyce Banda, une militante des droits de l'Homme, âgée de 61 ans, devient ainsi la première femme à accéder à la magistrature suprême dans un pays d'Afrique australe.

La radio publique avait auparavant confirmé le décès du chef de l'Etat à la suite d'une crise cardiaque.

De sources gouvernementales et médicales, on avait déclaré vendredi à Reuters que Bingu wa Mutharika était décédé à l'âge de 78 ans peu après avoir été victime d'une crise cardiaque la veille.

## EGYPTE, PRÉSIDENTIELLE Ayman Nour interdit de candidature par la justice

La justice égyptienne a interdit, samedi, à l'opposant Ayman Nour de se présenter à l'élection présidentielle, prévue les 23 et 24 mai, a rapporté l'agence de presse Mena.

Le tribunal administratif a jugé que Ayman Nour ne pouvait être candidat en raison de la loi stipulant que "toute personne ayant été condamnée à de la prison doit attendre six ans à partir de la fin de sa peine ou de la date de sa grâce avant de pouvoir retrouver ses droits politiques", selon l'agence.

Le pouvoir militaire avait annoncé fin mars qu'il restituait ses droits politiques à Ayman Nour et ce dernier a rapidement annoncé son intention de se présenter à l'élection présidentielle.

En 2005, Ayman Nour avait obtenu 7,6% des voix à la première élection présidentielle pluraliste du pays, arrivant ainsi en seconde position après Hosni Moubarak, élu avec 88% des suffrages.

APS

YÉMEN, PROCHES DE L'ANCIEN PRÉSIDENT

# Des généraux défient le nouveau pouvoir

*Deux généraux proches de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh ont rejeté des ordres de limogeage ou de mutation, défiant le nouveau pouvoir intérimaire sur l'une des réformes les plus attendues, la restructuration des forces armées.*

Le général Mohamed Saleh al-Ahmar, commandant des forces aériennes et demi-frère de l'ex-président, a rejeté son limogeage vendredi par le président de transition Abd Rabbo Mansour Hadi, a annoncé samedi dernier une source militaire, rapporte un journaliste de l'AFP. Démis par décret présidentiel, il a refusé de partir et ordonné à ses troupes de ne pas appliquer la décision tant que le ministre de la Défense, Mohamed Nasser Ahmed, et le chef d'état-major Ali al-Achwal resteraient en place, selon cette source.

Le gouvernement a pour l'instant gardé le silence sur ce défi, la commission militaire se contentant d'annoncer l'accélération du démantèlement des barricades, vestiges des combats entre partisans et adversaires de M. Saleh dans la capitale.

Le chef du Conseil de coopération du Golfe, Abdel Latif Al-Zayani, a réaffirmé le soutien des six monarchies de la région, qui ont parrainé l'accord de transition, au nouveau président.

Le général Mohamed Saleh al-Ahmar a été limogé en même temps que le général Tarek Mohamed Abdallah Saleh, chef de la garde présidentielle et neveu de l'ex-président.

Selon la source militaire, le général Saleh a refusé le commandement du 37e bataillon de la Garde républicaine, basé dans la province de Hadramout (Sud-Est), auquel le décret présidentiel l'affectait.

La restructuration des forces armées étaient l'une des dispositions majeures de l'accord sur la transition. Pendant la révolte populaire contre M. Saleh, ces forces ont connu de profondes divisions,



certain militaires soutenant le régime tandis que d'autres se rangeaient du côté des manifestants. Pour M. Hadi, il s'agit de faire oublier ses luttes internes pour permettre à l'armée de se concentrer sur le combat contre Al-Qaïda, qui n'a cessé de multiplier les attaques dans le sud et l'est du pays. Bien avant le départ de l'ex-président, le général Mohamed Saleh al-Ahmar était fortement contesté au sein des forces aériennes, où des officiers et des hommes de rang l'accusaient de corruption et de népotisme. Ali Abdallah Saleh, qui a dirigé le Yémen sans partage

pendant 33 ans, a accepté sous la pression de la rue et de la communauté internationale de céder le pouvoir à M. Hadi, son vice-président, élu pour deux ans le 21 février.

Mais ses détracteurs l'accusent de chercher à entraver la transition. Il garde, en effet, la présidence du Congrès populaire général (CPG, ancien parti au pouvoir), et ses proches contrôlent toujours les principaux organes de sécurité, notamment son fils aîné Ahmed, qui commande la Garde républicaine, unité d'élite de l'armée.

R. I. / Agences

## L'aéroport de Sanaâ rouvert au trafic aérien

L'aéroport international de Sanaâ a été rouvert dimanche au trafic aérien après une journée de fermeture sous la menace de militaires fidèles à un général mutin de la force aérienne, a annoncé une source aéroportuaire.

"L'aéroport a été rouvert il y a un moment et on prépare le décollage d'un

premier vol", a précisé cette source, ajoutant que les militaires, fidèles à un général mutin, ont donné l'assurance qu'"il n'y a plus de menace pour le trafic aérien". Une source au sein de la force aérienne a affirmé que la fermeture avait été provoquée par un acte individuel d'un officier.

SYRIE, À L'APPROCHE DE LA TRÊVE

## L'armée poursuit son offensive

L'armée syrienne continue son offensive contre les insurgés, tuant, samedi, 43 personnes et provoquant un exode de réfugiés en Turquie, à quelques jours de la trêve recherchée par Kofi Annan et dont Damas a accepté le principe.

Les deux camps s'accusent mutuellement d'intensifier les violences avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le jeudi 12 avril à 03h00 GMT.

L'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme (OSDH), qui s'appuie sur un réseau d'informateurs dans le pays, a fait état de 43 morts, dont 27 après une attaque de l'armée lancée vendredi à Al Latmana, une ville située dans la province de Hama (Ouest), rapporte l'agence Reuters.

A Homs, l'armée régulière a attaqué le quartier de Deir Balba, tuant 17 personnes, au cours d'une opération qualifiée de "massacre" par les Commissions de coordination locales.

Au nord d'Alep, des rebelles ont pris d'assaut des postes de l'armée peu après minuit, tuant un officier et deux hommes, attaquant également une base d'hélicoptères, rapporte l'opposition. L'agence syrienne officielle Sana rapporte, quant à elle, que des

commandos syriens ont abattu trois rebelles lors d'une attaque contre "un repaire de terroristes".

Les villes d'Anadan et de Hraytan, au nord d'Alep, et les environs de la deuxième ville du pays ont essuyé plusieurs jours de bombardements et d'affrontements, poussant 3.000 civils à rejoindre la Turquie au cours de la seule journée de vendredi, un chiffre dix fois supérieur à la moyenne avant l'acceptation par Damas du plan Annan.

L'opposition accuse, en outre, l'armée de miner la frontière turque pour empêcher l'exode de la population et couper les lignes d'approvisionnement de la guérilla.

Outre le retrait des forces déployées dans les centres urbains, qui doit être effectif mardi, le plan Annan exige l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu jeudi matin.

L'opposition accuse Assad d'intensifier la répression avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, mais Damas a repris l'argument à son compte. De son côté, l'Organisation de la conférence islamique, qui regroupe 57 Etats, va débloquent une aide humanitaire d'un montant de 70 millions de dollars pour un million de Syriens touchés par les violences.

INVESTISSEMENTS CHINOIS ET CRÉATION D'EMPLOIS EN ALGÉRIE ET EN EGYPTE

# La chine pas forcément une menace

Page 13



DISPOSITIONS DU NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

## L'assurance chômage sera élargie aux contractuels

*Les travailleurs contractuels ouvriront droit à l'assurance chômage, c'est ce qu'a confirmé Tayeb Louh, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, hier sur les ondes de la Radio nationale.*

Page 12

DISPOSITIONS DU NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

## L'assurance chômage sera élargie aux contractuels

Les travailleurs contractuels ouvriront droit à l'assurance chômage, c'est ce qu'a confirmé Tayeb Louh, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, hier sur les ondes de la Radio nationale.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

« Les employés qui ont des contrats de travail à durée limitée bénéficieront de l'assurance chômage, c'est ce que prévoit le nouveau code du travail », a affirmé Louh en précisant que le nouveau document prévoit de nouvelles mesures telles que la promotion des droits des travailleurs et syndicaux, l'interdiction de fumer dans les lieux du travail et la protection de la femme travailleuse. Dans le même sens, et concernant les réformes de la fonction publique, le ministre a indiqué que la finalisation des lois organiques des différents secteurs a permis une augmentation des salaires de l'ordre de 50% à 70% pour certains corps, correspondant à un volume de 2.850 milliards de dinars en 2012. Ce volume était de 1.126 milliards de dinars en 2008. Les retraités ont, quant à eux, bénéficié d'augmentations allant de 15 à 30% depuis 2008.

Pour le chapitre emploi, le ministre de l'Emploi s'est montré positif. « La croissance économique nationale hors hydrocarbures a dépassé les 6% durant les cinq dernières années et que la stratégie mise en place par le gouvernement a permis d'atteindre les objectifs



tracés dans le domaine de l'emploi », a-t-il soutenu en annonçant que la création de 220.000 petites entreprises a permis la création de 570.000 postes de travail. Concernant l'objectif du quinquennat 2010-2014 de créer 3 millions d'emploi, Tayeb Louh le dit atteint puisque entre 2009 et 2011, plus de 2,38 millions de postes, permanents et non permanents, ont été créés. Entre 2010 et 2011, plus de 1,6 million de postes d'emplois ont été créés, selon toujours le premier responsable du secteur. Selon Louh, ceci a été possible « grâce aux différentes mesures encourageantes accordées aux opérateurs économiques mais aussi aux investissements de l'Etat pour la promotion du tissu industriel national ». Dans ce sens, Louh a tenu à expliquer que le gouvernement travaille selon une stratégie

bien étudiée et ficelée par des experts pour promouvoir l'économie nationale et, par là-même, le marché du travail. « Il n'est pas question de laisser les jeunes dans les rues sans emploi », a soutenu le ministre. D'ailleurs, « l'Algérie est le leader en Afrique et au Maghreb en matière d'emploi et de sécurité sociale », une reconnaissance des différents organismes, dont l'Organisation mondiale du travail (OMT) qui entretient avec l'Algérie « une relation spéciale ». Dans le volet coopération avec cet organisme, une école supérieure de la sécurité sociale sera prochainement réalisée en Algérie. Selon Tayeb Louh, cet établissement assurera la formation des employés de la sécurité sociale nationaux mais également arabes et africains. Pour rappel, l'Algérie a signé toutes les conventions de l'OMT. La

dernière visite d'une délégation de cet organisme en Algérie a émis « des observations excellentes » sur la Direction du travail et l'Inspection du travail nationales. Sur un tout autre chapitre, Tayeb Louh a également annoncé que des conventions avec des laboratoires d'analyses médicales, ceux qui répondent aux normes, seront bientôt signées. Les affiliés de la sécurité sociale détenteurs de la carte CHIFA ne payeront plus la totalité des frais d'analyses auprès de ces laboratoires. Le principe du tiers payant sera appliqué comme c'est le cas pour une grande partie des pharmacies conventionnées.

T. L.

### Diminution des cotisations de la sécurité sociale pour les journalistes

La cotisation de sécurité sociale des journalistes va diminuer pour atteindre 2,75% dans les prochains jours, a affirmé le ministre du Travail et de la Sécurité sociale Tayeb Louh. « Un décret exécutif sera présenté mardi à la chefferie du gouvernement », a annoncé le ministre du Travail qui précise que la diminution des cotisations touchera tous les journalistes même ceux qui ne sont pas assurés. La cotisation des journalistes non assurés passera de 34,5% à 13,25%, a précisé Tayeb Louh, tout en rappelant que des mesures similaires seront prises en faveur des artistes et comédiens.

T. L.

### 850 millions d'euros disponibles pour aménager 42 zones industrielles

Le Fonds national d'investissement (FNI) met à disposition de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF) 85 milliards de dinars (850 millions d'euros) pour aménager, en 6 ans, 42 zones industrielles de nouvelle génération, dont 27 sites qui seront construits sur 5.600 hectares le long de la rocade Est-Ouest, située dans le nord du pays, 10 sites sur 2.720 ha le long de l'autoroute des Hauts-Plateaux et 5 sites (1.262 ha) dans le Sud. Onze premiers sites seront sélectionnés par l'ANIREF d'ici 6 mois pour développer des zones industrielles. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du redéploiement spatial des unités de productions industrielles. Plusieurs zones seraient spécialisées, par exemple, dans l'électronique à Sidi-Bel-Abbès (80 km au sud-ouest d'Oran) et dans l'agro-alimentaire à Blida (50 km au sud-ouest d'Alger). Pour le terrain privé, il pourra être cédé ou loué à l'entreprise qui souhaite s'établir sur place. Dans le cas d'un terrain appartenant au domaine public, seule la formule de la location est retenue « pour éviter la spéculation et obliger l'entreprise à investir rapidement dans son bâti ». L'investisseur devra acquitter une redevance, mais il pourra aussi bénéficier d'abattements substantiels. Ainsi, dans le Nord, la redevance sera réduite de 90% pendant les trois années de réalisation de l'investissement et 50% pendant les dix années d'exploitation qui suivent. Sur les Hauts-Plateaux et dans le Sud, la redevance est fixée à un dinar (1 euro = 103 dinars) le mètre carré.

CAMPAGNE 2011-12 (JUILLET À JUIN)

### 9,5 Mt d'importation de céréales pour l'Algérie

La facture céréalière africaine devrait être salée cette année, selon les chiffres publiés par le Conseil international des céréales (CIC). En effet, entre la fin février et la fin



mars, l'indice journalier des prix à l'exportation du CIC a augmenté de 4% alors que, parallèlement, le Conseil a révisé à la hausse ses estimations d'importations de céréales pour le continent. Elles s'élèveraient maintenant à 56,7 millions de tonnes (Mt) contre 56 millions avancées dans son dernier rapport du 23 février. De ce total continental, l'Afrique du Nord se taille la part du lion, avec des importations qui atteindraient 37,1 Mt sur la campagne 2011-12 (juillet à juin), dont 16,7 Mt pour l'Egypte, 9,5 Mt pour l'Algérie et 2,8 Mt pour la Tunisie, ces chiffres demeurant inchangés par rapport aux prévisions avancées fin février. Seul le Maroc voit ses importations révisées à la hausse, atteignant 5,8 Mt contre 5,2 Mt estimés en février mais en baisse par rapport aux achats effectués en 2010-11 et qui s'élevaient à 6,1 Mt.

Le CIC n'a pas révisé ses prévisions de février s'agissant de l'Afrique subsaharienne dont les achats sur le marché international devraient atteindre 19,6 Mt, retrouvant donc des volumes proches des campagnes 2009-10 et 2008-09 mais en très forte hausse par rapport à 2010-11 lorsqu'ils avaient chuté à 16,2 Mt. Le Nigeria caracole en tête avec 4,2 Mt, suivi du Kenya avec 1,9 Mt et de l'Ethiopie à 1,2 Mt.

INVESTISSEMENTS CHINOIS ET CRÉATION D'EMPLOIS EN ALGÉRIE ET EN ÉGYPTE

## La Chine pas forcément une menace

La présence de la Chine dans les économies d'Afrique du Nord est en pleine expansion, à la fois en tant qu'important partenaire commercial et en tant qu'investisseur. L'engagement de la Chine est aisément perceptible dans des secteurs tels que l'énergie, le développement des infrastructures, le commerce et, de plus en plus, dans le secteur manufacturier de l'Afrique du Nord.

Cependant, l'industrie nord-africaine subit l'impact lié à la compétitivité du secteur manufacturier chinois, tant au sein du marché intérieur qu'au niveau des marchés des pays tiers. Cette compétition a directement contribué au problème structurel sous-jacent du chômage dans la région et alimenté la crainte de voir l'engagement chinois porter préjudice au développement de l'Afrique du Nord.

Un nouveau rapport Investissements chinois et création d'emploi en Algérie et en Égypte explore les caractéristiques spécifiques de l'engagement de la Chine dans la région dans le but de montrer si cet engagement est créateur d'emploi au niveau local. En examinant les investissements de la Chine dans les pays d'Afrique du Nord et leurs relations commerciales, l'article souligne l'impact de la compétitivité chinoise sur les défis du chômage en Afrique du Nord. L'article conclut en fournissant une liste de recommandations pour les pays d'Afrique du Nord, afin qu'ils puissent tirer de leurs relations avec la Chine les retombées économiques escomptées, en particulier en termes de création d'emplois.

Dans ce contexte, les initiateurs de rapports estiment qu'il convient de continuer à encourager l'investissement chinois dans le secteur manufacturier et celui des services en Afrique du Nord, afin de promouvoir la diversification économique voulue par les pays de cette région. Des complémentarités potentielles existent déjà. Mais il convient de réduire encore les obstacles à l'investissement pour assurer de nouvelles réussites, comme celle de la Zone de coopération de Suez en Égypte.

Les gouvernements nord-africains doivent veiller à ce que la création d'emplois reste un critère pour les investissements chinois (et les autres sources extérieures de financement) dans la région. Il convient d'insister davantage sur l'intégration des compétences managériales locales dans les coentreprises entre entreprises chinoises et nord-africaines, en tenant compte en particulier des caractéristiques de la main-d'œuvre disponible dans le pays. Les petites et moyennes entreprises chinoises génératrices d'emplois jouent un rôle de plus en plus visible en



tant qu'investisseurs en Égypte et dans une moindre mesure en Algérie, et cette tendance devrait être encouragée.

Il est recommandé d'explorer les moyens de réduire le déficit commercial avec la Chine et tirer parti des nouvelles possibilités que peut offrir le marché chinois (comme l'a fait par exemple la Tunisie en exportant des engrais vers la Chine et en lançant l'entreprise SACF LTD — qui est actuellement l'un des principaux fournisseurs d'engrais de la Chine).

Accorder une plus grande attention à la formation technique et professionnelle dans les systèmes éducatifs de l'Afrique du Nord. Une préparation plus ciblée permettrait de faire en sorte que les compétences demandées dans les domaines de la gestion et de l'ingénierie soient disponibles pour les entreprises chinoises (et autres) qui s'installent dans la région. La mise en relation des établissements d'enseignement de l'Afrique du Nord et des programmes éducatifs chinois pourrait être un moyen de prendre en compte, dès la phase initiale, la composante « culturelle » de l'intégration.

Il existe un besoin criant de données plus empiriques sur le sujet. Actuellement, aucune étude exhaustive n'a été menée sur les entreprises chinoises dans les économies nord-africaines, ni un

décompte détaillé des emplois créés. Un sondage indépendant effectué auprès des entreprises chinoises en Algérie et en Égypte, par le biais de partenariats entre les offices nationaux des statistiques commerciales et les instituts économiques, pourrait aider à mieux comprendre le point de vue de ces entreprises en ce qui concerne les facteurs qui les incitent à investir et ceux qui les en dissuadent. Ce sondage devrait être complété par une enquête auprès des responsables politiques algériens et égyptiens et des hommes d'affaires locaux, afin d'évaluer leur expérience des coentreprises avec les entrepreneurs chinois.

Plus généralement, il convient de revoir l'attitude adoptée à l'égard de la Chine, qui, pour beaucoup de gouvernements de la région, est encore une attitude défensive. Les décideurs de l'Afrique du Nord ne devraient pas considérer que la Chine est forcément une menace, mais voir plutôt dans ce pays une possibilité de rehausser leur compétitivité sur les marchés tiers ; ils doivent trouver une solution intelligente pour tirer profit au maximum, par exemple, de l'ouverture d'usines en Afrique du Nord par des investisseurs chinois. De même, les pays nord-africains peuvent vanter auprès des Chinois leur statut d'économies en transition, qui constituent des maillons

des chaînes mondiales de production et d'approvisionnement, situés au carrefour géographique et économique des divers marchés. Tout cela devrait susciter une réflexion sérieuse sur ce vieux marronnier qu'est l'intégration régionale. Les pays nord-africains ont potentiellement les moyens d'accroître leur compétitivité en tant que région de manière à mieux exploiter les flux d'investissements directs étrangers, y compris les investissements chinois. Ainsi, les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est sont en train de se servir des projets d'infrastructure financés par les Chinois pour améliorer l'ensemble des infrastructures régionales. Le raccordement des réseaux routiers nationaux pour former un réseau de transport régional plus vaste et interconnecté faciliterait les échanges commerciaux s'il était accompagné d'un véritable effort pour améliorer le cadre de la politique régionale dans le sens d'une intégration pour poussée. La réduction des obstacles intra-régionaux au commerce permettrait aux avantages que procurent à chaque pays les investissements chinois, y compris la multiplication des possibilités pour le marché de consommation régional, d'être étendus à l'ensemble de l'Afrique du Nord.

T. L.

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

## Une baisse pour la première fois depuis 15 ans

Après une succession d'augmentations depuis 1997, l'Aide publique au développement (APD) a diminué de 2,7% par rapport au niveau de 2010 à 133,5 milliards de dollars, soit 0,31% du PIB cumulée des principaux donateurs, alors que l'objectif fixé par les pays donateurs est de 0,7%. Les contributeurs expliquent ce recul par la récession économique mondiale. Les USA restent le premier contributeur de l'APD, même avec un recul de 0,9%. L'Allemagne, qui a augmenté sa contribution de 5,9%, passe de la troisième à la deuxième place devant le Royaume Uni. La France est quatrième en termes de contribution avec une APD en recul de 5,6%, à 12,195 milliards \$, soit 0,46% de son PIB en 2011 contre 0,5% en 2010. Les pays d'Europe du Nord, comme la Norvège, le Danemark et le Luxembourg, respectent leur engagement de consacrer 0,7% de leur PIB au développement tandis que la Grèce (-39,3%) et l'Espagne (-32,7%) ont fortement baissé leurs engagements. Concernant la France, l'ONG Coordination Sud dénonce : « La qualité de l'aide française diminue également. L'essentiel de cette aide profite aux pays émergents sous forme de prêts. L'explosion des prêts exclut les pays les plus pauvres des financements publics français quand

la Chine ou l'Indonésie se classent parmi les premiers bénéficiaires de l'aide française. » Face à l'aggravation de la crise économique, de la hausse du chômage et des déficits publics en France, de nombreux sénateurs français s'inquiètent de la capacité de la France à l'horizon 2015 de consacrer 0,7% de son PIB à l'aide publique au développement (APD). En 2011, ce montant s'élève à 0,46% contre 0,50% en 2010. Leurs préoccupations ont été exposées hier au Sénat dans le cadre de l'examen de la loi de finance 2012. Henri de Raincourt, ministre en charge de la Coopération, a tenté de les rassurer en promettant que la France tiendrait ses engagements.

Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, a souligné que malgré le non-respect des engagements de Gleneagles qui consistent à orienter 0,7% du PIB vers le développement du Sud, la France « est le troisième bailleur mondial et pour la première fois de l'histoire, en 2010, l'aide française a dépassé 10 milliards d'euros ».

Il a ajouté que « la France a d'autres vocations que de devenir un grand bureau d'études gratuit, sans contrepartie. On ne peut pas accorder plus de 10 milliards d'euros au titre de l'APD sans se demander comment nos emplois pourraient en tirer profit ».

Cette déclaration du secrétaire d'Etat semble faire écho aux préoccupations d'entreprises françaises confrontées à une rude concurrence des « émergents » et à la question de « l'immigration » qui a suscité une déclaration récente du ministre de l'Intérieur Claude Guéant selon laquelle « la France accueillait trop d'étrangers en situation régulière. »

Pour Jeremy Hobbs, directeur exécutif d'Oxfam International : « Ces réductions sont un scandale. Les pays riches se servent de la crise économique comme excuse pour ne pas venir en aide aux plus pauvres, à un moment où ils en ont particulièrement besoin. Réduire les dépenses en matière d'aide au développement n'est pas une façon d'équilibrer les budgets. Même les réductions les plus minimales coûtent des vies en empêchant l'accès à l'eau potable ou à des médicaments vitaux. L'aide au développement constitue une part tellement infime des budgets que ces réductions n'auront qu'un impact minime sur les déficits. C'est comme si vous vous coupiez les cheveux pour perdre du poids ! »

Le continent africain a vu son APD augmenter de 0,9%, pour atteindre 31,4 milliards de dollars, même si la part consacrée à l'Afrique subsaharienne a reculé de 0,9% à 28 milliards de dollars.

SUCCESSION À LA TÊTE DE LA BM

# 39 banquiers et économistes veulent Iweala

Des banquiers et économistes français, américains et africains ont publié une lettre ouverte pour recommander la candidature de Ngozi Okonjo Iweala à la présidence de la Banque mondiale, dont l'élection aura lieu dans deux semaines.

Estimant que les critères du mérite et de la compétence doivent primer sur la nationalité, ils affirment que l'actuelle ministre des Finances du Nigeria est la personne qui correspond le mieux au profil recherché, vantant «ses qualifications exceptionnelles».

Parmi ces signataires, l'ancien directeur général de l'Agence française de développement Jean-Michel Severino. Plusieurs anciens haut-dirigeants de l'institution ont également apporté leur soutien à cette candidature, parmi eux le Français François Bourguignon ex-économiste en chef, ou le

gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Mustapha Nabli, ex-président pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

D'autres Français ont signé cette lettre : Uri Dadush, Olivier Lafourcade, Philippe Liétard, Serge Michailof, Maryvonne Plessis-Fraissard, Jean-Louis Sarbib ou encore Karl Voltaire.

Du côté africain, on remarquera naturellement, parmi les soutiens de Ngozi Okonjo Iweala, le très respecté Sanusi Lamido, gouverneur de la banque centrale nigériane. Malgré ces marques d'estime et cette mobilisation, il est peu probable que les Etats-Unis renoncent à ce poste clé qu'ils se sont toujours octroyés. D'autant moins que la bataille électorale pour la Maison Blanche ne devrait pas favoriser une telle audace de la part du président Obama.



## STATISTIQUES AGRICOLES AFRICAINES L'effort international pour une amélioration

Le Département britannique pour le développement international (DFID) a signé mardi un accord avec la FAO octroyant £16 millions (25 millions de dollars) pour lancer la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Objectifs : renforcer les capacités des pays en développement à produire et utiliser ces statistiques, et mettre à disposition des agriculteurs ces informations. La contribution de DFID, qui couvre la première phase du programme de 2012 à 2016, sera destinée essentiellement aux pays d'Afrique et d'Asie.

Ce partenariat international, stratégie élaborée par la Banque mondiale en lien avec les organismes nationaux de statistiques, les ministères de l'agriculture et des organisations internationales, deviendra opérationnel dans 90 pays en développement durant la première phase de 5 ans, dotée d'une enveloppe de \$ 82 millions. L'accent sera mis sur l'organisation et la gestion des systèmes nationaux de statistiques et sur l'assistance technique et la formation du personnel des offices de statistiques et des ministères de l'agriculture. Ces fonds serviront également à faire avancer la recherche afin d'identifier des approches innovantes permettant de rentabiliser la collecte, l'analyse et la diffusion des données, notamment les technologies et mécanismes numériques et géoréférencés, tels que smartphones, GPS et satellites. Le communiqué de la FAO prend pour exemple l'Ethiopie dont le système statistique a été amélioré. Auparavant, peut-on lire, «les estimations de la production agricole nationale du ministère de l'Agriculture éthiopien et de l'Agence centrale de statistiques (CSA) étaient souvent divergentes, ce qui posait des problèmes aux décideurs pour l'élaboration de politiques agricoles judicieuses ou la planification des allocations et des distributions d'aide alimentaire». La FAO a ainsi appuyé un projet faisant intervenir conjointement la CSA et le ministère, introduisant de nouvelles technologies destinées à améliorer les mesures des superficies récoltées, les estimations de rendements et le suivi des prix du marché.

## Créations d'emplois au ralenti aux Etats-Unis, chômage en baisse

L'économie américaine a créé nettement moins d'emplois qu'attendu en mars, ce qui devrait prolonger le débat sur la nécessité pour la Réserve fédérale d'adopter de nouvelles mesures de soutien à la croissance, même si le taux de chômage, à 8,2%, est au plus bas depuis trois ans.

A 120.000 seulement en mars selon les chiffres publiés vendredi par le département du Travail, le nombre des créations d'emplois est le plus faible depuis octobre. Les économistes interrogés par Reuters en anticipaient 203.000 et un taux de chômage inchangé à 8,3%.

Le détail des statistiques montre entre autres que le secteur de la distribution a réduit ses effectifs pour le deuxième mois consécutif, ce qui a pesé sur la croissance de l'ensemble du secteur des services, le plus important dans l'économie américaine.

Dans l'industrie manufacturière, l'emploi est reparti à la hausse mais le volume d'heures travaillé a reculé.

Cette moindre croissance de l'emploi reflète vraisemblablement une atténuation de l'effet bénéfique d'un hiver anormalement doux. L'évolution du marché de l'emploi se rapproche ainsi de celle de l'ensemble de l'économie, qui a montré des signes de ralentissement ces dernières semaines. Les futures d'indices de Wall Street ont sensiblement baissé en réaction à cette statistique, de l'ordre de 1,2% pour le Standard & Poor's 500. Le New York Stock Exchange est fermé ce vendredi en raison des fêtes de Pâques. Les cours des emprunts d'Etat américains ont nettement progressé, les rendements s'orientant à la baisse en réaction à l'anticipation par certains investisseurs d'un nouveau plan de rachats de titres par la banque centrale. Le dollar, lui, cédait du terrain face à l'euro après être brièvement tombé sous 1,31 pour un euro.



Le rapport mensuel sur l'emploi conforte le discours tenu la semaine dernière par Ben Bernanke, le président de la Fed, qui a paru douter de la capacité de l'économie à créer durablement plus de 200.000 emplois par mois alors que sa croissance reste inférieure à la tendance de long terme.

Le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis devrait avoir décéléré au premier trimestre avec une croissance attendue autour de 2% en rythme annualisé, contre 3% fin 2011.

"Cela va conduire la Fed en rester en mode assouplissement", estime Sean Incremona, économiste de 4CAST à New York. "Elle va attendre qu'on passe à 300.000 (emplois par mois) avant de commencer à envisager une situation économique plus dynamique."

A sept mois de l'élection présidentielle américaine, les statistiques de l'emploi ont suscité des commentaires chez les Démocrates comme chez les Républicains.

Le président Barack Obama s'est félicité des derniers chiffres tout en reconnaissant

que beaucoup restait à faire.

"Il est évident pour tous les Américains qu'il y aura encore des hauts et des bas et qu'il nous reste encore beaucoup de travail", a-t-il déclaré lors d'une conférence à la Maison blanche.

De son côté, Mitt Romney, grand favori dans le camp républicain pour l'affronter en novembre, a jugé les chiffres "très troublants".

"Il apparaît de plus en plus clairement que l'économie Obama ne fonctionne pas et qu'après trois ans de mandat, le président est à cours d'excuses", a-t-il dit.

La baisse du taux de chômage, au plus bas depuis janvier 2009, peut s'expliquer par la sortie du marché du travail d'une partie de la population active renonçant à chercher un poste. L'enquête séparée faite à partir des ménages, à partir de laquelle est calculé le taux de chômage, montre aussi une baisse de l'emploi.

### Le taux de chômage atteignait 9,1% en août dernier

Le secteur des services n'a créé que 90.000 postes en mars, contre 204.000 en février ; la distribution en a supprimé 33.800 après 28.600 un mois plus tôt.

Le BTP enregistre lui aussi un deuxième mois de baisse avec 7.000 emplois perdus. Quant à l'intérim, il voit ses effectifs diminuer de 7.500 après une hausse de 54.900 le mois précédent.

L'industrie, en revanche, a de nouveau connu un mois dynamique en matière d'emploi, 37.000 ayant été créés après 31.000 en février, à la faveur notamment des performances de l'automobile.

Le revenu horaire moyen a augmenté de cinq cents le mois passé, tandis que la durée hebdomadaire du travail a reculé à 34,5 heures contre 34,6 heures en février.

UN HOMMAGE RENDUE À LA DIVA À ALGER

# Nouara radieuse plus que jamais !

La génération qui a fait émerger la chanson kabyle sur la scène internationale tend à disparaître. En effet, Cherif Kheddou, Matoub, Henifa, Slimane Azem, Cheikh el Hasnaoui et bien d'autres ont disparu laissant derrière eux un répertoire inestimable. En guise de reconnaissance, un hommage a été rendu, cette fois-ci, avant-hier soir à la salle Ibn Zeydoun, à la chanteuse Nouara, un des piliers du patrimoine musical kabyle en particulier et algérien en général.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Après l'hommage rendu à la chanteuse kabyle Cherifa, c'est au tour de la chanteuse Nouara d'avoir son moment de gloire et de reconnaissance. C'est ce qui a été réalisé avant-hier soir à la salle Ibn Zeydoun de l'Office de Riad El-Feth, en présence de plusieurs personnalités politiques et culturelles.

Parmi les personnalités politiques et culturelles se trouvaient, comme à chaque hommage rendu aux artistes, la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, qui a affirmé être également une fan de longue date de la chanteuse kabyle Nouara. Cet hommage, a-t-elle ajouté, est «un signe de reconnaissance et de respect à son parcours artistique».

Cette reconnaissance a été également exprimée par d'autres personnalités présentes à cette cérémonie, à l'instar de M. Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité nationale, et de Abdelmadjid Sidi Saïd, Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

L'hommage qui a été rendu à la diva de la chanson kabyle, comme aimait l'appeler le défunt Matoub Lounès, a été fort en émotion avec la présence de Nouara, entourée des artistes fans ayant interprété plusieurs chansons de son répertoire qu'elle avait elle-même chanté avec les grands chanteurs de la musique kabyle, à l'image de Lounès Matoub et Chérif Kheddou.

L'ouverture de la cérémonie a été précé-



dée par une minute de silence aux défunts artistes disparus au début de l'année : Khelifi Ahmed et Cherif Kheddou.

Puis s'en est venu le tour de la chanson avec l'interprétation de la jeune mouvance musicale kabyle qui ont rendu «tajemilt» (hommage) à la diva, à l'instar de Nacéra et Ali Ameziane ainsi que la jeune interprète Kahina. L'émotion a atteint son apogée lorsque Nouara est montée sur scène en interprétant quelques-unes de ses chansons.

Malgré son âge avancé, Noura était au top de sa forme. Comme dans les années d'or, elle a montré son professionnalisme avec une perfection vocale jamais encore atteinte par nos chanteuses.

De son vrai nom, Hamizi Zahia, Nouara est originaire d'Azazga. Elle a participé dès son jeune âge à plusieurs émissions à la radio Chaîne 2 (émission enfantine de Abdelmadjid Bali où elle interprétait des chansonnettes de fête, émission «Music Hall di Radio », présentée par Taleb Rabah

où elle fredonnait les chants de Bali en plus du courrier des lecteurs qu'elle lisait à l'antenne). Elle se fait distinguer par sa superbe voix et c'est ainsi que Chérif Kheddou l'a remarquée, et l'histoire des chefs-d'œuvre de «Nouara et Dda Chérif » a débuté ainsi. Par la suite, elle devient l'ambassadrice de la chanson kabyle féminine. Elle a interprété les textes des plus grands artistes et poètes : Chérif Kheddou, Medjahed Hamid, Benmohamed, Hacène Abbassi et L'Hacène Ziani.

Parallèlement à son talent d'artiste, Nouara est aussi excellente comédienne. Elle a fait partie de la troupe de la Chaîne 2 durant plusieurs années, comme elle a fait partie aussi de l'équipe de «Ourar Ixalat». La diva de la chanson kabyle Nouara donnera un grand spectacle à Montréal le samedi 26 mai à la salle Outremont. Ce spectacle-hommage à Chérif Kheddou. Qui de mieux que Nouara pour honorer la mémoire de Dda Chérif ?

K. H.

JOURNÉES DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ALGER

## The Artist projeté en clôture

Les journées du film méditerranéen d'Alger ont pris fin, samedi soir, à la salle de cinéma Cosmos à Alger par la projection du film *The Artist* du réalisateur Michel Hazanavicius. Ce film de 1h40m, qui a ravi cinq oscars et six césars, relate l'épopée du cinéma muet et des pionniers du septième art. Cette manifestation, qui a eu pour thème «La Méditerranée, terre du cinéma», s'est ouverte le 31 mars dernier par la projection du film *il était une fois en Anatolie* du réalisateur turc Nuri Bilge Ceylan qui a assisté à la projection. *Il était une fois en Anatolie* a obtenu plusieurs prix, dont celui du jury lors de la dernière édition du



festival de Cannes. D'autres œuvres du réalisateur turc, Nuri Bilge Ceylan, ont également été primées à Cannes en 2003, 2006 et 2008. 18 films ont été projetés dans le cadre de cette manifestation culturelle initiée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) en collaboration avec la société de production et de distribution M. D. Ciné. Cette manifestation a permis aux cinéphiles de découvrir et d'apprécier le cinéma méditerranéen, selon les organisateurs qui comptent organiser une deuxième édition l'année prochaine. *The Artist* sera projeté à partir de cette semaine à la salle Cosmos.

APS

COLLECTIONS DES MUSÉES NATIONAUX

## Réception de donation d'œuvres artistiques

La première cérémonie de réception de donation d'œuvres artistiques et culturelles s'est tenue avant-hier à la villa Abdeltif à Alger. Ces œuvres provenant des collections privées de six donateurs sont destinées à enrichir les collections des musées nationaux.

Lors de cette cérémonie animée par Mohamed Djahiche, directeur général du Musée des arts modernes d'Alger (Mama), la ministre de la Culture, Khalida Toumi a qualifié ces premières donations de «réel bond qualitatif et civilisationnel dans l'histoire de l'art et du patrimoine algérien». Intervenant dans le cadre du décret exécutif du 22 mars 2011, relatif au sponsoring et au mécénat dans le domaine de la culture, cette première opération a connu la participation de la moudjahida Zohra Bitat-Drif qui a offert une collection de masques et de sculptures provenant du Congo et de la Côte-d'Ivoire au futur musée de l'Afrique qui est en cours de réalisation. Une autre collection composée d'un fossile de 450 millions d'années et de sculptures de Mésopotamie datant du XVIIIe siècle a été offerte au Musée des antiquités, au Mama et au futur musée de l'Afrique par le notaire Maître Salim Becha, qui a contribué à l'acquisition d'un grand nombre de pièces de musée. Par ailleurs, la ministre de la Culture a tenu à contribuer en faisant don des œuvres (masques et sculptures) qu'elle a reçus en cadeau de ses homologues africains lors du second festival panafricain.

Dalila Orfali, directrice du musée des beaux-arts, a reçu deux toiles du peintre Etienne Dinet - Nasereddine de la part de M. Dupuche, directeur général de la banque BNP Paribas El-Djazair. Ces œuvres intitulées respectivement *L'aveugle* et *L'embuscade* datent de l'époque où le peintre vivait en Algérie et représentent très fidèlement la détresse d'un aveugle pour l'une et une scène de bataille pour l'autre. La direction de l'éducation de la wilaya de Tlemcen a, elle aussi, fait don de 69 manuscrits au Musée des manuscrits de Tlemcen afin d'assurer leur conservation.

La ministre de la Culture a insisté sur l'importance de la médiatisation de cette première opération qu'elle considère comme «l'inauguration d'une nouvelle ère qui consiste à ériger une société civile qui s'implique dans l'intérêt général», dans le but de multiplier ce genre d'initiatives. Le ministère des Finances soutient, lui aussi, le mécénat et le sponsoring dans le domaine culturel en prévoyant, dans le cadre de la loi de finance 2010 des déductions fiscales de la valeur des donations avec un plafonds de 30 millions de dinars. Cette loi est considérée par la ministre comme un «aboutissement du travail des cadres et des chercheurs qui ont formé une masse critique afin d'influencer les décisions du gouvernement en faveur du secteur de la culture». Cette loi prévoit aussi le sponsoring financier des activités culturelles ainsi que les dons de biens immobilier en relation avec le patrimoine algérien.

APS

# Les multiples vertus du chocolat

*Selon trois études récentes, la consommation régulière de chocolat aurait un effet protecteur vis-à-vis des accidents vasculaires cérébraux ou AVC (en tout cas chez les femmes), elle aurait des conséquences bénéfiques pour le cœur et les vaisseaux et elle augmenterait la mémoire ainsi que les capacités d'apprentissage.*

**A** lors, certes, il faut toujours rester prudent puisque ces études sont mises en avant dans la dernière newsletter Santé Chocolat, réalisée en collaboration avec le Syndicat du chocolat. Néanmoins, les travaux cités proviennent de revues scientifiques sérieuses. Alors, ne boudons pas notre plaisir...

Tout d'abord, la consommation de chocolat protégerait de l'AVC. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont utilisé les résultats d'une étude de grande envergure menée de façon prospective auprès de 39.227 Suédoises recrutées dans le cadre d'une surveillance mammographique entre 1998 et 2008. Un questionnaire comportant 350 items sur les habitudes de vie, l'état de santé et les antécédents - dont un autoquestionnaire alimentaire - avait pour but d'identifier les déterminants de diverses maladies, dont les AVC. Plus de 1.500 accidents de ce type sont survenus pendant ces dix ans. Et là, bingo, le risque diminue nettement avec une consommation supérieure à 50 grammes par semaine. Et ce sont les femmes ayant une pression artérielle normale et consommant en moyenne 66,5 g de chocolat par semaine qui bénéficient le plus de cette possible prévention par le chocolat, alors que celui vendu en Suède ne comporte que 30% de cacao !

## Bon pour le cœur

D'autre part, les effets cardioprotecteurs de cet aliment, déjà démontrés dans de nombreuses études, sembleraient liés à



l'épicatechine. Ce micronutriment au nom barbare est présent en quantité importante dans le cacao, le vin rouge et le thé vert. Ses effets bénéfiques pourraient s'expli-

quer par son action sur les mitochondries, véritables petites usines contenues dans les cellules où se déroulent les grandes manœuvres métaboliques. C'est cette pro-

priété qui permettrait la diminution de la taille des infarctus du myocarde induits expérimentalement. De plus, l'épicatechine du chocolat noir serait à même de corriger le mauvais fonctionnement des mitochondries impliqué dans des affections chroniques comme le diabète, l'hypertension et les maladies coronariennes. Alors, même s'il ne faut pas parler de panacée et que d'autres études doivent être menées, il serait dommage de se priver d'en consommer régulièrement.

Enfin, d'autres composants du cacao, connus sous le nom de flavonoïdes et que l'on retrouve aussi dans le thé vert et les myrtilles, suscitent l'intérêt des chercheurs en raison de leur impact positif sur les performances cognitives. En effet, de plus en plus de données suggèrent que la consommation d'aliments riches en flavonoïdes serait bénéfique pour la mémoire et les capacités d'apprentissage chez les personnes saines.

De plus, des études ont établi que leur consommation aurait un effet favorable sur le déclin cognitif et sur l'évolution des maladies neurodégénératives.

Plusieurs flavonoïdes sembleraient capables d'empêcher la progression d'un modèle de maladie d'Alzheimer chez les rongeurs, ouvrant l'espoir d'une voie thérapeutique nouvelle. Attention, il ne s'agit que de rats de laboratoires et les explications concernant son mode d'action restent à confirmer, tout comme les doses nécessaires pour espérer garder longtemps une bonne mémoire.

## PLAQUE DENTAIRE

# Et si vous passiez à la brosse à dents électrique ?

**L**es brosses électriques ont la réputation de nettoyer les dents à fond et en douceur. Et elles feraient mieux que les brosses à dents manuelles contre la plaque dentaire ! Leur secret, c'est la vibration.

## Dents : quel est l'intérêt d'une brosse électrique ?

Elle brosse bien les dents et permet d'éliminer efficacement la plaque dentaire. Côté modèles, il existe des versions «oscillo-rotatives». Une grande étude, menée en 2005, a montré qu'elles étaient plus efficaces que les brosses manuelles pour enlever la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives (gingivites). On trouve aussi sur le marché des «soniques» qui décollent les dépôts dentaires grâce aux vibrations.

## Brosse électrique : à piles ou rechargeable ?

Les brosses à piles ressemblent parfois comme deux gouttes d'eau aux manuelles, mais elles ont un pouvoir de vibration supplémentaire. Elles coûtent un peu plus cher. Les rechargeables sont plus onéreuses, mais peuvent durer des années. Plus performantes, elles sont pourvues d'options plus ou moins utiles (différents modes de brossage, minuteurs, détecteurs d'appui...). Sauf sur les modèles «premier prix», les brosselettes sont le plus souvent remplaçables. On les change tous les trois mois environ, comme les autres brosses.

## La technique de brossage est-elle différente ?

Ça dépend. Les modèles de base nécessitent d'employer la technique de brossage habituelle ou, au moins, des mouvements de va-et-vient sur les

dents et les gencives. Avec les rechargeables, le brossage est très assisté et donc simplifié. Une lichette de dentifrice, on incline la brosse à 45° par rapport à la dent. Et c'est parti pour la «chorégraphie» : surfaces externe et interne, puis zone de mastication. Quant au temps de brossage, il est au moins de deux minutes

Les brosses électriques ont la réputation de nettoyer les dents à fond et en douceur. Et elles feraient mieux que les brosses à dents manuelles contre la plaque dentaire ! Leur secret, c'est la vibration.

## Les brosses électriques agressent-elles les gencives ?

Là encore, des études ont été menées pour évaluer les risques de récession (rétraction) des gencives. Elles n'ont a priori pas mis en évidence de risques supérieurs à ceux d'une brosse à dents manuelle. En revanche, lors des premières utilisations, les gencives peuvent saigner, en particulier si elles sont très sensibles. Cela peut se prolonger jusqu'à quinze jours chez certaines personnes.

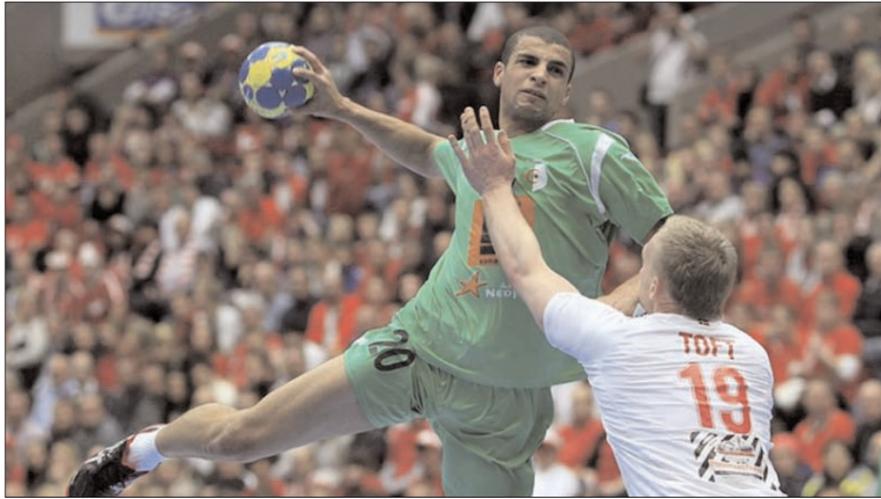
Au-delà, il faut rechercher une autre cause, donc consulter son dentiste.



HANDBALL- JEUX OLYMPIQUES 2012

# L'EN messieurs n'ira pas à Londres

La sélection algérienne de handball messieurs n'ira pas aux Jeux Olympiques de Londres 2012, suite à sa deuxième défaite de suite face à l'Espagne lors du tournoi pré-olympique qui a pris fin hier à Alicante en Espagne.



PAR MOURAD SALHI

Les algériens qualifiés pour le prochain mondial 2013 prévu également en Espagne, n'ont pas pu créer la surprise devant les Espagnols et les Polonais plus expérimentés. En effet, après une première sortie ratée sur le fil (27-28) face à son homologue polonaise, la sélection algérienne n'a pas vraiment pesé lourd face à l'Espagne en s'inclinant logiquement sur le score de 27 à 20. Deux défaites en autant de matches, les coéquipiers de Malik Boubayou sont éliminés de la course pour le rendez-vous planétaire très important de Londres. Certes, l'élimination de l'équipe nationale ne constitue pas une surprise,

mais elle aurait pu faire mieux et terminer sur une bonne note. «Je pense que nous avons réalisé des prestations honorables face à deux pays connus dans le gotha mondial. Nous n'avons pas à rougir de nos deux défaites, au contraire, cela nous a permis de nous mesurer à des équipes de haut niveau, et ce n'est que bénéfique pour cette jeune équipe», a affirmé à l'APS Berkous, sociétaire du GS Pétroliers. Salah Bouchekriou, l'entraîneur national, relève de son côté, le rendement des gardiens de but moyen, voir même faible. Participer à ce genre de compétitions d'envergure, exige néanmoins une certaine préparation, ce ne fut pas le cas pour les verts. Le

coach national n'a bénéficié, signalons-le, de l'ensemble de son effectif que lors de ce tournoi. Il a du travailler avec les locaux seulement pendant les stages et laisser les professionnels à la disposition de leurs clubs respectifs. «Si j'avais l'ensemble de l'effectif entre mes mains on aurait fait plus que ça. Je l'ai dit depuis longtemps que le problème de l'équipe nationale réside dans la disponibilité des joueurs professionnels. Je ne peux pas les forcer à venir pour ne pas leur créer de problèmes avec leurs clubs» nous a indiqué le premier responsable technique de l'équipe nationale avant leur départ pour Alicante. Outre ce problème d'indisponibilité des joueurs évoluant à l'étranger, le technicien national a fait face au manque de temps de jeu des joueurs du championnat national, dont les clubs ont décidé de boycotter la compétition depuis un bon bout de temps. Les Espagnols, lors du tournoi se déroulant chez eux, ont obtenu leur qualification avant même le déroulement de la troisième et dernière journée face aux Polonais.

Le médaillé de bronze aux derniers Jeux olympique ont profité du nul dans le même temps de la Serbie et de la Pologne (25-25) pour être assuré de finir à une des deux premières places qualificatives, la seconde place devait se jouer à distance entre ces deux nations, au terme de l'ultime journée. **M. S.**

ENTRAÎNEUR ADJOINT  
DE LA JSMB :  
«Nous avons  
commis des  
erreurs fatales»



La JSM Béjaïa a payé cash "ses erreurs défensives" lors du match perdu face à l'Académie Amadou Dialou (3-0) samedi à Abidjan en 16es de finale retour de la Ligue des champions africaine de football, rééditant sa "petite prestation" du match aller où elle s'était également inclinée à domicile (2-1), selon son entraîneur adjoint Kamel Achouri. "C'est le même scénario du match aller qui s'est reproduit à Abidjan. Les joueurs sont passés complètement à côté de leur sujet, tout en commettant des erreurs impardonnables, nous ayant coûté trois buts fatals, tous les trois sur des balles arrêtées, dont un sur penalty", a déclaré Achouri à la radio nationale. Pour sa première participation donc en Ligue des champions, la JSMB quitte la compétition prématurément, au grand dam de ses dirigeants qui ont beaucoup misé sur une qualification à la phase de poules. Pourtant, après la défaite concédée à Béjaïa face aux Ivoiriens de l'Académie Amadou Dialou, les coéquipiers de Brahim Zafour se sont refaits une santé, en enchaînant deux victoires en championnat d'Algérie, leur permettant de se hisser au podium. Cela a donné matière à optimisme pour le staff technique des gars des Hamadites qui croyait à un renversement de situation lors du match retour, selon les déclarations d'Alain Michel à l'APS, la veille du départ de l'équipe vers la capitale ivoirienne. "Vu le bon moral avec lequel nous nous sommes déplacés à Abidjan, nous ne nous attendions nullement à ce que nos joueurs produisent une aussi faible prestation", a encore reconnu l'entraîneur adjoint de la JSMB. Pour rappel, Alain Michel et son assistant principal Kamel Achouri, avaient rejoint la JSMB en janvier dernier pour un contrat de six mois seulement. L'objectif qui leur a été assigné par la direction du club était de décrocher un billet pour la phase de poules de la Ligue des champions, "seule condition" pour la prolongation de leur contrat, avaient laissé entendre les dirigeants du vice-champion d'Algérie la saison passée.

JUDO, CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

# L'Algérie remporte le titre par équipes

Les sélections algériennes féminine et masculine ont remporté samedi le titre africain par équipes, à l'issue des 33es Championnats d'Afrique de judo, qui se sont déroulés du 4 au 7 avril à Agadir (Maroc). L'équipe féminine représentée par Soraya Haddad (-52 kg), Meriem Moussa (-57 kg), Kahina Saidi (-63 kg, remplaçante Chahinez Bour), Aicha Benabderrahmane (-70 kg) et Asselah Sonia (+78 kg) avait battu son homologue de Tunisie (4-0). Dans l'épreuve par équipe, la sélection a remporté la médaille d'or suivie de la Tunisie, médaille d'argent et du Sénégal et le Maroc, médaille de bronze. Quant à la sélection masculine composée de Youcef Nouari (-66 kg), Larbi Grini (-73 kg), Benamadi Abderrahmane (-81 kg),

Ammar Benikhlef (-90 kg) et Tayeb Mohamed Amine (+100 kg), elle a battu également la Tunisie (3-1). L'équipe masculine a remporté, ainsi, la médaille d'or suivie de la Tunisie, médaille d'argent et du Maroc et Cameroun, médaille de bronze. Le titre par équipes n'est pas qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres- 2012, rappelle-t-on. Seize équipes nationales (huit chez les hommes et huit autres chez les dames) étaient engagées dans cette épreuve.

Il s'agit pour les hommes de : Algérie, Maroc, Gabon, Burundi, Burkina Faso, Tunisie, Afrique du Sud et Sénégal. Pour les dames : Algérie, Maroc, Afrique du Sud, Tunisie, Tchad, Sénégal, Cameroun et Gabon. Lors des trois premières journées réservées à l'épreuve individuelle,

la sélection algérienne a remporté 15 médailles dont trois en or, trois en argent et neuf en bronze. Les médailles d'or ont été décrochées par Sonia Asselah (+78 kg), Soraya Haddad (-52 kg) et Ratiba Tariket (-57 kg) chez les dames.

La médaille d'argent a été remportée par Ilyes Bouyakoub (100 kg) et par Abderrahmane Benamadi (-81 kg) chez les messieurs et Sabrina Saidi (-48 kg) chez les dames. Quant aux neuf médailles de bronze, elles ont été obtenues par Amina Temmar (-78kg) Aicha Benabderrahmane (-70 kg) et Kahina Saidi (-63 kg) chez les dames et par Ammar Benikhlef (-90 kg), Tayeb Mohamed Amine (+100 kg), Youcef Nouari (-66 kg), El Arbi Grini

(-73 kg), Ilyes Saker et Bilal Zouani (+100 kg en open) chez les hommes. Dans l'épreuve individuelle, ces championnats d'Afrique représentaient l'ultime étape dans le calendrier des épreuves qualificative aux prochains Jeux (27 juillet au 12 août). Environ 200 judokates et judokas dont 19 athlètes algériens (hommes et dames) représentant 31 pays ont pris part à ces championnats. Pour rappel, le championnat d'Afrique de cette discipline devait se disputer du 27 février au 4 mars à Bamako. Cette édition a été confiée au Maroc après les difficultés rencontrées par le Mali. La précédente édition du championnat d'Afrique, organisée en avril 2011 à Dakar (Sénégal), avait été remportée par la Tunisie (hommes et dames). **APS**

CYCLISME, COURSE DE LA WILAYA D'ALGER

## Retrait des seniors pour circuit non sécurisé

Les-vingt quatre cyclistes seniors, engagés dans la course de la wilaya d'Alger, disputée en boucle samedi à Zéralda, ont effectué leur retrait à trois tours de l'arrivée pour "circuit non sécurisé" a indiqué le directeur technique de la ligue algéroise de cyclisme (LAC). "Les cyclistes seniors ont refusé de poursuivre la course à cause du parcours qui n'était pas suffisamment sécurisé. Devant le flux de la circulation de plus en plus dense, les coureurs ont eu peur pour leur sécurité et ont décidé de s'arrêter à trois tours de l'arrivée" a déclaré Messaoud Daoud. Une réu-

nion "consacrée au chapitre sécurité" aura lieu dimanche au siège de la Ligue d'Alger, a-t-il ajouté. Les coureurs seniors sont issus des six clubs : Widad Boufarik, VC SOVAC, W Aïn Benian, USM Blida, Soumâa et VC Miliana. La course réservée aux juniors garçons dont le coup

d'envoi a été donné à 9h en face du chef-lieu de daïra de Zéralda, a été à son terme. Elle s'est caractérisée par la domination du club de Dely Ibrahim vainqueur des trois premières places. 20 cyclistes juniors représentant le Widad de Boufarik, le club de la Sûreté nationale, l'

USM Blida, VC Hammamet, VC SOVAC, Dely Ibrahim, JVC Cheraga et le Widad de Chéraga ont pris part à la course d'une distance de 75,600 km courue en 7 boucles de 10,800 km. Alors que la course des seniors de 86,400 km devait se courir en 8 boucles de 10,800 km.

USM Blida, VC Hammamet, VC SOVAC, Dely Ibrahim, JVC Cheraga et le Widad de Chéraga ont pris part à la course d'une distance de 75,600 km courue en 7 boucles de 10,800 km. Alors que la course des seniors de 86,400 km devait se courir en 8 boucles de 10,800 km.

## Cuisine

### Soupe de légumes aux pruneaux



#### Ingrédients :

3 c. à soupe d'huile  
3 poireaux coupés en rondelles  
4 carottes coupées en dés  
4 navets  
2 gousses d'ail hachées  
1 bouquet garni  
1 oignon piqué de clous de girofle  
20 pruneaux  
6 tranches de pain complet grillé  
1 c. à soupe de persil frais  
Sel, poivre

#### Préparation :

Faire chauffer de l'huile dans une poêle.  
Faire revenir les légumes et l'oignon pendant 10 minutes.  
Rajouter le bouquet garni.  
Recouvrir d'eau (1,5 l), Porter à ébullition et laisser cuire 30 minutes.  
Incorporer les pruneaux.  
Saler et poivrer puis faire mijoter encore 15 minutes.  
Parsemer de noix muscade.  
Mettre dans chaque assiette, une tranche de pain complet, puis verser la soupe.  
Parsemer de persil.

### Tourteau au fromage



#### Ingrédients :

Une pâte Brisée  
5 œufs  
2 pincées de sel  
250 g de fromage de chèvre frais  
125 g de sucre en poudre  
30 g de maïzena  
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

#### Préparation :

Dans une tourtière, étaler la pâte sur 3mm d'épaisseur et la mettre dans le moule, piquer le fond de la pâte. Enfourner pendant 10 min. Retirer ensuite le papier et les cailloux.  
Casser les œufs et séparer les blancs des jaunes. Battre les blancs en neige bien ferme avec une pincée de sel. Mélanger le fromage de chèvre frais avec le sucre en poudre, une bonne pincée de sel, les jaunes d'œufs et la maïzena. Mélanger et ajouter l'eau de fleur d'oranger. Incorporer délicatement les blancs en neige et mélanger. Verser le tout sur la pâte cuite et remettre au four 50 minutes à 180°. Le dessus du tourteau doit devenir très brun.

## BEAUTÉ ET PRODUITS DE LA NATURE Traitements maison contre les cicatrices

*Vous vous inquiétez des cicatrices présentes sur votre visage ? Elles peuvent être de différentes natures : blessure, opération, acné, brûlure... Les cicatrices laissées sur les visages sont, souvent, source de complexes. Voici quelques remèdes pour en atténuer l'apparence. Bien qu'il existe de nombreuses techniques médicales comme la dermabrasion pour traiter les cicatrices, les petites recettes maison sont toujours un bon support pour des soins réguliers :*



#### Le jus de citron :

Appliquez du jus de citron directement sur les zones à traiter, ou bien frottez un demi citron sur votre peau. L'acide citrique présent dans le fruit aide la peau à se régénérer et nettoie les pores de manière efficace.

#### La tomate :

Le jus de tomate a sensiblement le même effet que le jus de citron de par sa légère acidité, avec d'excellentes propriétés astringentes.

#### L'huile d'amandes :

Un massage doux de votre peau à l'huile d'amande douce est très efficace pour régénérer la peau et faire disparaître les cicatrices.

#### Les graines de fenugrec :

Ces graines sont très présentes dans les pharmacopées naturelles et soignent de nombreuses affections (cette plante est aussi appelée trigonelle ou sénégrain). Faites

infuser quelques graines dans 750 ml d'eau bouillante et laissez refroidir la solution, puis, utilisez-la pour laver votre visage et les autres zones affectées. Répétez cette procédure une fois par semaine.

#### Le bois de santal :

la pâte de bois de santal est un des produits les plus efficaces contre les cicatrices. Trempez la poudre de bois de santal dans l'eau durant toute une nuit, puis, appliquez-le sur la cicatrice et laissez sécher quelques minutes.

Rincez, ensuite, à l'eau froide. Le concombre : son extrait est efficace pour atténuer les cicatrices foncées ou présentant une hyperpigmentation.

#### La banane :

Écrasez une banane épluchée au préalable puis appliquez cette pâte sur la cicatrice. Laissez 7 minutes puis rincez à l'eau froide.



### ESPACE OPTIMUM

## Choix d'un meuble d'ordinateur

L'ordinateur est un outil très utilisé dans notre société actuelle. Ainsi, il est sage de le placer sur un support adapté. Cet article vous informe sur comment choisir un meuble d'ordinateur.

#### Espace disponible

Pour choisir un meuble d'ordinateur, il est important d'insister surtout sur sa capacité de rangement et l'espace disponible au sol. À propos de la place, un meuble d'ordinateur doit se tenir à proximité d'une prise de courant et d'une prise de téléphone. Parce que certaines technologies sont incompatibles avec les rallonges. Il est bon de laisser une place assez importante à votre meuble d'ordinateur, car vous allez y mettre vos équipements informatiques.

Le choix du modèle dépend de la surface disponible au sol destiné à votre espace



informatique. Vérifiez maintenant la solidité, la facilité de montage du meuble et la possibilité d'un éventuel rajout d'outil de

rangement. Ce n'est qu'après tout cela que vous pouvez penser à votre confort en travaillant dessus.

## Trucs et astuces

#### Nettoyer une tache de café sur tissu non lavable



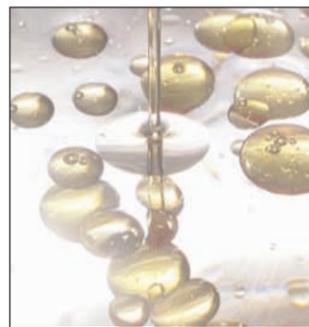
Mettez du sel sur la tache fraîche pour absorber au maximum le café, puis nettoyez avec une serviette imbibée d'eau.

#### Tache de chocolat sur moquette



Grattez le chocolat durci avec un couteau et tamponnez le chocolat liquide avec une serviette ou du coton. Traitez, si nécessaire, la tache restante avec un shampoing pour moquette.

#### Tache de gras sur tissu



Utilisez du papier absorbant pour retirer l'excès de graisse. Si la tache est incrustée, tamponnez-la avec de l'eau ammoniaquée.

#### Tache d'œuf sur canapé ou matelas



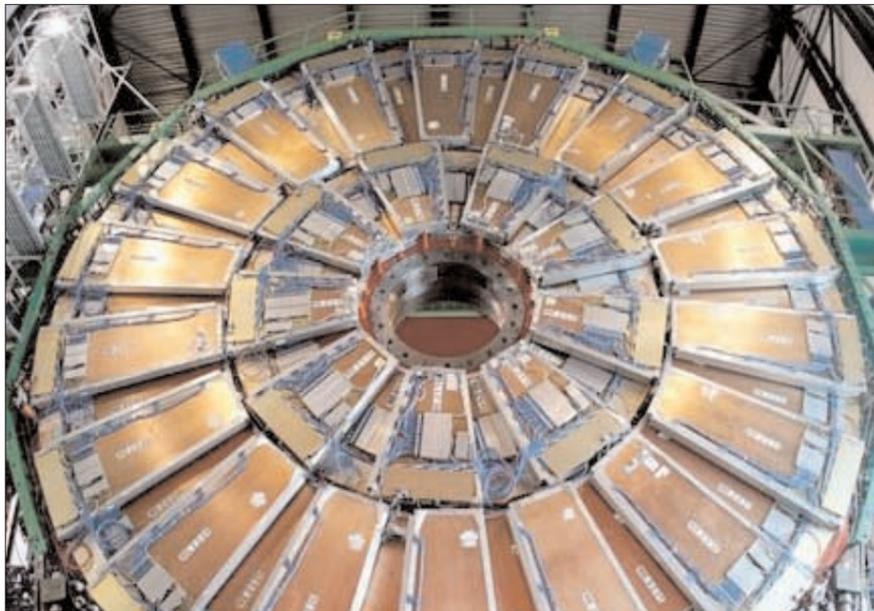
Pour du blanc d'œuf, épongez avec de l'eau froide salée ou de l'eau ammoniaquée. Pour du jaune d'œuf, utilisez du liquide vaisselle dilué.

# La traque du boson de Higgs reprend à Genève

Hier, après une trêve hivernale, le Grand Collisionneur de Hadrons (LHC) de Genève, le plus grand accélérateur de particules du monde, a repris du service. La traque au boson de Higgs reprend donc de plus belle.

Les équipes du LHC ont réussi, comme elles s'y attendaient, à faire entrer en collision deux faisceaux de protons d'une énergie de 4.000 milliards d'électron-volts chacun. Chaque faisceau circule à contresens dans un anneau de 27 kilomètres de circonférence presque aussi rapidement que la lumière. Le Cern indique ainsi dans un communiqué qu'il s'agit d'"un nouveau record mondial" de 8 téra-électron-volts qui "accroît considérablement le potentiel de découverte de la machine".

Cette augmentation d'énergie multiplie les chances de produire des particules rares ou insaisissables tel le boson de Higgs, pièce manquante de la théorie des particules élémentaires. Toutefois, ce record n'est pas qu'une bonne nouvelle puisqu'en augmentant l'énergie, le "bruit de fond" qui parasite la détection de ces particules augmentera lui aussi. "Cela signi-



fié qu'il faudra attendre la fin de l'année en cours pour confirmer les indices passionnants découverts en 2011" sur l'existence du boson de Higgs "ou pour l'exclure totalement du "modèle standard" de la physique actuelle", souligne le Cern cité par l'AFP.

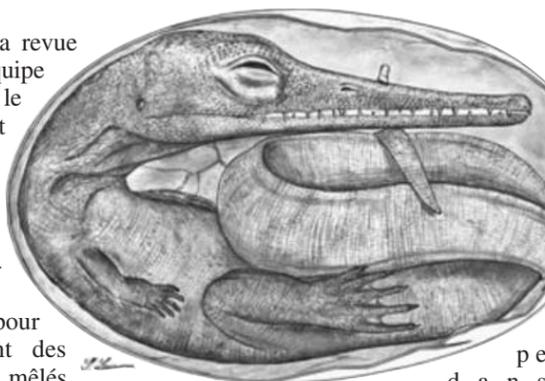
"De ce point de vue, 2012 s'annonce comme un grand millésime pour la physique des particules", assure le directeur de recherches du Cern, Sergio Bertolucci. Outre le boson de Higgs, les chercheurs étudient notamment l'existence de particules dites "super-symétriques" qui pourraient justifier pourquoi la matière "visible" ne représente qu'environ 4% de la masse de l'Univers. Selon les physiciens, le cosmos est également constitué de 23% de matière dite "sombre" et à 70% d'"énergie noire", une force mystérieuse qui explique l'accélération de l'expansion du cosmos.

## Découverte d'embryons de méso-saures de 280 millions d'années

Publiant ses travaux dans la revue Historical Biology, une équipe internationale encadrée par le CNRS a découvert, au Brésil et en Uruguay, des embryons fossilisés de méso-saures – des reptiles marins disparus – qui font peut-être reculer de 60 millions d'années l'apparition de la viviparité.

Il est parfois bien difficile, pour des paléontologues découvrant des restes fossiles d'animaux adultes mêlés à ceux de juvéniles, de déterminer si ces derniers étaient au stade embryonnaire, à l'intérieur des corps des adultes, ou bien des bébés "dans les jupes" de leurs mères. C'est à ce problème qu'a été confrontée, en Amérique du Sud, l'équipe dirigée par Michel Laurin, du Centre de recherche sur la paléobiodiversité et les paléoenvironnements (CNRS / Muséum national d'histoire naturelle).

Mais devant le nombre de cas de ce genre qu'ils ont découverts parmi des fossiles de méso-saures – d'anciens reptiles marins – vieux de 280 millions d'années environ (ce qui en fait les plus anciens embryons de reptiles connus à ce jour), les chercheurs n'ont pas hésité longtemps. Ils ont ainsi conclu que la viviparité – mode de reproduction où l'embryon se dévelop-



pe dans l'utérus jusqu'à la naissance – ou du moins la rétention prolongée de l'embryon dans l'utérus, remonte à cette époque – soit 60 millions d'années plus tôt que ce qui était connu. Ce sont en effet 26 de ces associations adulte-jeune que les scientifiques ont découvert en Uruguay, et 1 au Brésil.

"Ces spécimens, plus ou moins désarticulés, sont difficiles à interpréter mais il s'agit probablement, pour la plupart, d'embryons dans l'utérus, étayant la thèse de la viviparité chez les méso-saures. Les plus grands d'entre eux pourraient représenter de jeunes animaux dont s'occupait au moins un des deux parents, laissant supposer l'existence de soins parentaux", conclut le communiqué du CNRS.

## Un projet pour concevoir son propre robot en quelques heures

Un projet lancé par le Massachusetts Institute of Technology (MIT) vise à permettre à tout un chacun de concevoir et de fabriquer son propre robot à partir d'un simple ordinateur de bureau.

Comme l'on expliqué hier les scientifiques du MIT, il faut actuellement des années pour concevoir un robot, le produire et le programmer. Un processus qui s'il est long, est aussi très coûteux. De plus, sa mise au point nécessite des matériaux, un équipement ainsi que des logiciels très avancés et des systèmes d'apprentissage et de vision.

Face à ces difficultés, cette équipe de scientifiques a dévoilé un projet de cinq ans qui a pour objectif de mettre au point des technologies utilisables par des PC permettant à "une personne sans formation informatique ou technique particulière de concevoir, de personnaliser et d'imprimer [en trois dimensions] un robot en l'espace de quelques heures". Financé par un don de 10 millions de dollars de la National Science Foundation (NSF) "cette recherche imagine une nouvelle façon de penser la conception et la fabrication de robots. Elle pourrait avoir un impact majeur sur la société", explique Daniela Rus, la responsable de ce projet. Citée par l'AFP, la chercheuse estime même "que cette approche a le potentiel de transformer



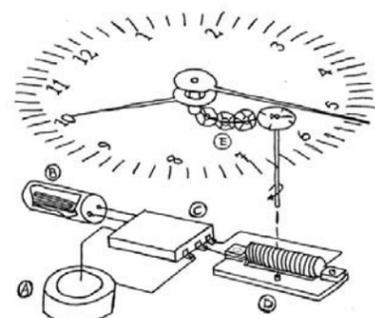
la production manufacturière et de démocratiser l'accès aux robots". Comme l'a indiqué Vijay Kumar, patron de l'équipe de l'Université de Pennsylvanie, "cela pourrait ouvrir la voie à la conception rapide et à la production de produits ou biens sur mesure et de bouleverser l'enseignement de la science et de la technologie dans les lycées", notamment.

### L'encyclopédie DES INVENTIONS

#### MONTRE À QUARTZ

Inventeur : **Warren Morrisson** Date **1927**

Pierre Curie découvre l'effet piézo-électrique : G. Lippman découvre l'effet inverse : si l'on excite électriquement un cristal, celui-ci se met à vibrer. En 1927, Warren Morrisson cherche un système capable de générer des fréquences très stables. Il se base sur l'effet piézo-électrique du quartz pour construire une horloge fiable.



## Britney Spears

son fiancé devient son tuteur



l'actuel fiancé de Spears, Jason Trawick, devrait devenir son tuteur. Les actuels tuteurs de la star seraient à

l'origine de cette demande, qui tombe sous le sens.

## Joseph Gordon-Levitt

il abandonne Tarantino

Prévu au casting du film *Django Unchained* réalisé par Quentin Tarantino, Joseph Gordon-Levitt ne pourra finalement pas honorer son contrat. En cause, l'agenda surchargé de l'acteur pour les prochains mois.



## Ronan Keating,

Le chanteur de Boyzone divorce

La nouvelle est confirmée : le chanteur irlandais Ronan Keating divorce d'Yvonne Connolly avec qui il a 3 enfants, Jack, 13 ans, Marie, 11 ans et Ali, 6 ans et demi.

## Monica Cruz-Andres Velencoso

toujours à l'heure

La sœur de Penélope Cruz, la superbe Monica, et Andres Velencoso ont été choisis par l'horloger suisse, TechnoMarine, pour sa nouvelle campagne.



## Skyfall

nouvelle James Bond Girl au casting

L'actrice et mannequin grecque Tonia Sotiropoulou a décroché un rôle dans le 23e opus de James Bond. Tonia Sotiropoulou sera le l'atout charme de *Skyfall*. Un rôle mineur mais important pour la jeune femme.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h54
Dohr	12h49
Asr	16h27
Maghreb	19h16
Icha	20h40

COLLOQUE SUR L'EXTRÉMISME DANS LA PENSÉE, LA RELIGION ET LA POLITIQUE

## Experts et enseignants appellent à renouer avec la jurisprudence



Experts et chercheurs participant au colloque national sur "l'extrémisme dans la pensée, la religion et la politique" organisé à l'initiative de l'Université d'Alger 3, ont appelé samedi à "renouer avec l'Ijtihad (jurisprudence) à travers les institutions".

Le Dr Mohamed Aïssa, enseignant à l'université d'Alger, dans une communication intitulée : "L'approche scientifique pour répondre aux interrogations à caractère religieux et éviter l'extrémisme", a estimé que "les scientifiques, quand ils appliquaient par le passé les règles scientifiques pour l'analyse du texte sacré ou de la Sunna, l'extrémisme n'était pas dominant de sorte à recourir à l'Ijtihad à travers les institutions".

"L'Ijtihad n'est pas individuel mais collectif et s'applique à travers des institutions multidisciplinaires" qui garantissent la modération et la complémentarité dans la réflexion et que les avis soient issus du Livre sacré et de la Sunna aptes à être appliqués dans la société sans aucun extrémisme.

Le Dr Aïssa a émis le souhait que les communications du colloque soient soumises à des laboratoires d'analyses et aux centres compétents pour assurer une complémentarité entre les secteurs de l'édu-

cation, l'enseignement supérieur, la culture, les affaires religieuses et sociales, l'économie, "le but étant d'épargner à la société algérienne d'être soumise à cette manière de penser qui détruit beaucoup plus qu'elle ne construit".

Le conférencier a ajouté que de telles idées ne sauraient être traduites dans les faits qu'à travers les institutions en charge des affaires sociales, "le secteur des affaires religieuses et des wakfs pouvant concrétiser ces idées dans les mosquées, les centres de formation et les centres culturels".

"Le ministère de l'Enseignement supérieur est à même également d'analyser de telles idées scientifiques pour comprendre les textes et les mettre à la disposition des étudiants pour inciter ces derniers à sécréter de l'extrémisme".

Dans une communication intitulée : "Le rôle des institutions démocratiques dans la lutte contre l'extrémisme de la pensée : l'information et la société civile", le Dr Saïd Maïza a souligné "que l'extrémisme dans la pensée et les extrémistes en général existent dans toutes les sociétés du monde à des degrés divers, et l'Algérie est l'une de ces sociétés qui souffre de ce phénomène".

"Si l'extrémisme répond à des facteurs exogènes et indogènes, ces derniers constituent le facteur majeur dans le développement de toutes les formes d'extrémisme, notamment politiques et économiques, avec tout ce que cela comporte d'exclusion et de marginalisation de larges pans de la société", a-t-il poursuivi, ajoutant que "ces phénomènes peuvent être traités politiquement comme c'est le cas dans les pays démocratiques qui mettent à disposition les moyens de régler les conflits et de provoquer les changements par voie pacifique. L'exemple de la réconciliation nationale et les réformes politiques en Algérie s'inscrivent dans ce contexte", a-t-il conclu.

TRAFIC D'ARMES DE GUERRE

## Arrestation de deux personnes à Ghardaïa

Deux personnes présumées trafiquants d'armes de guerre ont été arrêtées, dernièrement à Ghardaïa, lors d'une opération de recherche et d'investigation effectuée par les éléments de la Gendarmerie nationale, indique-t-on dans un communiqué de ce corps sécuritaire, rendu public samedi.

Agissant sur renseignements faisant état de commerce d'armes de guerre à Ghardaïa, et après une enquête minutieuse, les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Ghardaïa ont procédé à l'arrestation, en flagrant délit de vente, de deux individus, (T. A., 51 ans) et (A. A., 50 ans) originaires et résidant à Mansourah (Ghardaïa), en possession d'un pistolet mitrailleur et de ses munitions, souligne le document. Présenté devant le juge de la circonscription compétente de Métlili pour détention et commercialisa-

tion illégale d'armes de guerre, les mis en cause ont été placés en détention et l'arme ainsi que les munitions ont été saisies.

Par ailleurs, les services de la gendarmerie ont également procédé, sur le chemin de wilaya reliant Zelfana à Guerrara, à l'arrestation de quatre braconniers à bord d'un véhicule tout terrain, âgés entre 36 et 55 ans et originaires de Guerrara, en possession notamment d'un fusil de chasse, d'une quantité de cartouches, d'une paire de jumelles et d'une boussole. Présentés devant le juge du tribunal de Métlili pour détention d'arme de chasse sans autorisation, chasse au gibier protégé par la loi (sans préciser le type de gibier), les mis en cause ont bénéficié d'une citation directe le jour du procès, tandis que le véhicule et autres objets utilisés pour la chasse ont été confisqués, indique-t-on de même source.

MATCH DE BIENFAISANCE EN FAVEUR DES ENFANTS AFRICAINS

## Madjer face à la presse aujourd'hui

L'ex-footballeur international algérien, Rabah Madjer, présentera aujourd'hui à Alger, les grandes lignes des actions caritatives qu'il s'appête à entreprendre en sa qualité d'ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, notamment le match de charité en faveur des enfants africains prévu le 23 avril prochain à Alger. Face à la presse, mardi prochain, à la salle de conférences du stade 5-Juillet, Madjer évoquera, entre autres, les préparatifs pour l'organisation du match de charité qui mettra aux prises une sélection d'anciennes gloires du football algérien à une autre constituée d'anciennes stars du football mondial.

Pour récolter le maximum de fonds pour les enfants d'Afrique, l'ex-Ballon d'or africain de 1987, a tenu à ce que le plateau des participants soit "le plus relevé possible", afin de susciter un engouement populaire. "Ma désignation (ambassadeur de l'Unesco) est un honneur non seulement pour ma personne, mais aussi et surtout pour toute l'Algérie qui a toujours été à l'avant-garde des luttes pour les causes africaines", a indiqué Madjer à l'APS, ajoutant qu'il s'agit là d'une "responsabilité" qu'il doit assumer "de la meilleure des manières". Madjer a été nommé ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, en



octobre 2011, "en reconnaissance de son travail en faveur des jeunes et de la promotion des valeurs sportives".

Footballeur de classe internationale, Rabah Madjer a notamment évolué au FC Porto avec qui il a remporté la Coupe d'Europe des clubs champions en 1987, en inscrivant en finale, face au Bayern Munich, un but sur talonade, geste désormais inscrit dans les mémoires comme "une Madjer".

## Décès de l'ancien joueur et président du RC Kouba, Mohamed Talbi

L'ancien joueur, entraîneur et président du RC Kouba, Mohamed Talbi, est décédé dimanche à l'hôpital Nafissa-Nounou (Hussein-Dey), à l'âge de 62 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Mohamed Talbi a évolué durant sa carrière sportive à l'USM Alger, la JS Kabylie et le RC Kouba, avant d'entraîner et présider

le club banlieusard durant les années 80. Le regretté a été également l'adjoint de Mahieddine Khalef à la tête de la sélection nationale de football lors des Jeux méditerranéens de Split (ex-Yougoslavie) en 1979, avant de faire partie en 1994 du staff technique de l'EN, dirigée par Rabah Madjer. L'enterrement aura lieu lundi au cimetière de Garidi à Kouba (Alger).

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 3 morts dans une collision entre 2 véhicules à Bou Saâda

Trois (3) personnes sont décédées dans un accident de la circulation survenu samedi après-midi sur la RN 46, à proximité du lieu dit Kabr Loucif, dans la commune de Boussaâda (100 km de M'sila), a-t-on appris de la Protection civile. Il s'agit d'une «violente collision frontale» entre un camion et

un véhicule utilitaire, a précisé la même source, ajoutant que les corps des victimes, âgées entre 16 et 70 ans, ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Bou Saâda. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour établir les circonstances exactes de cet accident.

VIOLENCES DANS LE MONDE

## Le pape appelle à la paix et à la stabilité au Mali et en Syrie

Le pape Benoît VI a appelé hier à la "paix et stabilité" au Mali et au dialogue et à la réconciliation nationale en Syrie. Dans son message "urbi et orbi" (à la ville et au monde) de la fête chrétienne de Pâques, le pape a évoqué la situation au Mali qui, a-t-il dit, "traverse un délicat moment politique". Benoît VI a également parlé des violences au Nigeria, en les condamnant, alors qu'un attentat venait d'être perpétré près d'une église dans la ville de Kaduna, dans le

nord de ce pays, faisant plusieurs morts et blessés. Il a par ailleurs appelé au dialogue et à la réconciliation nationale en Syrie qui connaît depuis un an des troubles qui ont dégénéré en affrontements sanglants. Abordant le conflit du Proche-Orient, Benoît VI a émis le vœu que reprenne le processus de paix entre les Israéliens et Palestiniens, bloqué par Israël à cause notamment de sa politique de colonisation dans les territoires palestiniens.